

AUDREY PELLETRAT DE BORDE\*

# Les récits de prisonniers de guerre de la Seconde Guerre mondiale

## Le paradoxe du récit de captivité

La captivité des soldats français de 1939-1945 constitue un fait historique sans précédent dans les annales de l'humanité. Jamais, en aussi peu de temps, un aussi grand nombre d'hommes n'avait été conduit et maintenu de force chez l'ennemi. L'historien Yves Durand estime à 1.800.000 le nombre de soldats français faits prisonniers. Environ 1.600.000 d'entre eux ont connu la captivité en Allemagne et près de 1.000.000 pendant cinq ans<sup>1</sup>. Telle est l'ampleur de l'événement.

La captivité a souvent été étudiée sous l'angle de l'établissement des faits, ce que Pierre Laborie nomme «*matérialité des faits*». Etudier la captivité à travers les récits écrits par d'anciens prisonniers, c'est choisir une autre approche historique, celle des représentations ; c'est analyser des perceptions de la réalité constituant «*une puissante "réalité historique" dont l'importance, par ses conséquences et sa signification, est parfois aussi grande, si ce n'est plus, que la réalité pre-*

\* NDLR : Défendu à l'Université de Franche-Comté en 2002-2003, le Mémoire de Maîtrise en Histoire contemporaine d'Audrey Pelletrat de Borde intitulé *Les récits des prisonniers de guerre de la Seconde Guerre mondiale*, synthétisé dans le cadre de la présente contribution, a été déposé pour concourir aux «Prix de la Fondation Auschwitz» 2004-2005. Ayant été tout particulièrement apprécié par les membres du jury, ceux-ci ont accordé à l'auteur le bénéfice de l'article 4 du règlement permettant au Conseil d'Administration de la Fondation Auschwitz de lui allouer un subside pour la poursuite de ses recherches. Le présent article en constitue le résultat.

<sup>1</sup> Estimations d'Yves Durand, in Yves DURAND, *Prisonniers de guerre dans les Stalags, les Oflags et les Kommandos, 1939-1945*, Hachette, 1994, 321 p.

*mière dite objective*»<sup>2</sup>. L'étude des mots prend alors une importance capitale dans l'analyse des récits, chaque terme reflétant une idée précise de ce qu'est la réalité de la captivité pour l'auteur, d'où l'intérêt d'un corpus de recherche diversifié.

Cette étude s'appuie sur un corpus de 18 récits<sup>3</sup> provenant notamment du Centre de Documentation du Musée de la Résistance de Besançon. N'ont été sélectionnés que des récits écrits après-guerre, non romancés. Le choix des ouvrages a été effectué de manière à avoir une vue d'ensemble de la captivité, à en avoir les représentations les plus diverses possibles. Ainsi, certains auteurs étudiés sont d'anciens officiers prisonniers en Oflag : Georges Hyvernaud, André Dassart, Roger Ikor.

Les soldats et sous-officiers, prisonniers en Stalag, mais travaillant pour la plupart en Kommandos<sup>4</sup>, sont également représentés dans ce corpus. Nous avons ainsi analysé les récits de prisonniers en Kommandos agricoles - Michel Daudey, René Dufour, Paul Fraisse et André Gault - mais aussi de prisonniers d'autres Kommandos (usine, chan-

tier, mine, entreprise...) - Charles Bender, Maurice Vite, Jacques Zimmermann et Robert Bruyez.

Enfin, nous avons choisi d'analyser des récits de prisonniers des camps de représailles : le camp de Colditz, réservé aux officiers évadés, à travers les récits du général Le Brigant et de Gilbert Thibaut de Maisières, le camp de Rawa-Ruska, pour les soldats et sous-officiers évadés, à travers les récits d'Albert Vidonne, Lucien Mertens et Jean Poindessault, et enfin, le camp de Kobjercyn réservé aux sous-officiers réfractaires, à travers les récits d'Albert Vidonne, mais aussi d'André Ringenbach et de Francis Ambrière.

Le second intérêt de ce corpus est qu'il comporte des récits écrits à différentes périodes. Cela nous permet notamment de nous poser la question du décalage entre le temps historique et le temps de l'écriture, en terme de mémoire ou d'enjeux. Ainsi, plusieurs récits ont été écrits après-guerre : *En revenant des kommandos*<sup>5</sup> (1945), *J'étais un prisonnier*<sup>6</sup> (1945), *Rawa-Ruska*<sup>7</sup> (1945), *Les grandes vacances*<sup>8</sup> (1946), *Les Indomptables*<sup>9</sup> (1948), alors que d'autres ont été écrits dans les années 1980, 1990 : *Captivité et évasions au*

<sup>2</sup> Pierre LABORIE, *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Seuil, L'univers historique, 1990, p. 47.

<sup>3</sup> Cf. bibliographie.

<sup>4</sup> La Convention de Genève permettait aux sous-officiers de travailler s'ils le souhaitent. Néanmoins, n'ayant pas eu connaissance de ce traité dès le début de la captivité, les sous-officiers ont été forcés de travailler dans les kommandos, jusqu'à ce qu'ils le décident librement ou le refusent.

<sup>5</sup> Jacques ZIMMERMANN, *En revenant des kommandos*, Editions G.P., 1945, 222 p.

<sup>6</sup> André DASSART, *J'étais un prisonnier*, Alger, Office d'éditions et de publicité, 1945, 222 p.

<sup>7</sup> Lucien MERTENS, Jean POINDESSAULT, *Rawa-Ruska le camp de représailles des prisonniers de guerre évadés*, Editions du Cep, 1945, 132 p.

<sup>8</sup> Francis AMBRIERE, *Les grandes vacances 1939-1945*, Paris, Les éditions de la nouvelle France, 1946, 423 p.

<sup>9</sup> Général LE BRIGANT, *Les indomptables*, Paris, Editions Berger-Levrault, 1948, 236 p.

<sup>10</sup> René DUFOUR, *Captivité et évasions au pays des Sudètes*, Editions Marque-Maillard, 1982, 162 p.

<sup>11</sup> Maurice VITE, *Souvenirs de ma drôle de guerre*, dactylographié, 1983, 85 p.

<sup>12</sup> Georges HYVERNAUD, *La peau et les os*, Paris, Le Dilettante, 1993, 158 p.

<sup>13</sup> André GAULT, *Frieda : récit d'un prisonnier de guerre*, Le Mans, Editions Cénomane, 1995, 157 p.

<sup>14</sup> Michel DAUDEY, *Souvenirs de guerre et de captivité*, Besançon, Character's, 1996, 254 p.

<sup>15</sup> Georges HYVERNAUD, «Lettre à une petite fille», in *Carnets d'oflag*, Paris, Le Dilettante, 1999, pp. 241-250.

*pays des Sudètes*<sup>10</sup> (1982), *Souvenirs de ma drôle de guerre*<sup>11</sup> (1983), *La peau et les os*<sup>12</sup> (1993), *Frieda*<sup>13</sup> (1995), *Souvenirs de guerre et de captivité*<sup>14</sup> (1996), *Lettre à une petite fille*<sup>15</sup> (1999).

Les récits de captivité sont autant de représentations de ce qu'a été la captivité pour chaque auteur. Chacun écrit un ouvrage personnel, dans lequel il livre ses souvenirs. Chacun écrit son histoire telle qu'il l'a ressentie. Chacun écrit la captivité telle qu'il se la représente, sa captivité. Néanmoins, l'analyse des récits pousse le lecteur à élargir l'étude. L'auteur se fait rapidement l'écho de son groupe, l'écho des prisonniers de guerre (PG). Il ne raconte pas seulement sa captivité, mais raconte la captivité. Il écrit au nom de ses camarades d'infortune. C'est en ce sens que nous parlerons de *paradoxe* du récit de captivité : paradoxe d'une autobiographie qui se veut témoignage collectif.

Ainsi nous étudierons les récits de captivité des prisonniers de guerre de la Seconde Guerre mondiale en deux temps. Nous nous pencherons tout d'abord sur la dimension la plus intime et personnelle du récit, puis nous analyserons en quoi le récit se veut un acte collectif, écrit pour d'autres prisonniers, en leurs noms.

Ces deux mouvements pourront être observés par trois biais : celui de l'écriture à proprement parler, celui des représentations de la captivité, et celui du sens de la démarche d'écriture.

## 1. Le récit : un acte personnel

Il est indéniable que le récit de captivité est un acte personnel, intime. L'auteur écrit, avec ses mots, avec ses sentiments, avec ses souvenirs. Son récit est le sien. Il y décrit ses propres représentations de la captivité : comment il l'a vécue, comment il la vit au moment de l'écriture. Sa démarche, enfin, lui

appartient. Il décide de témoigner de ce qu'il a vécu, vu, pour les siens, pour l'Histoire. Le récit de captivité est avant tout le témoignage d'un homme sur une partie de sa vie.

### A. L'écriture : le fait d'un homme

Le récit de captivité est un texte écrit par un homme, ancien prisonnier de guerre, qui souhaite faire part de son histoire au lecteur. Ecrire est bien un acte unique, relevant du seul choix de l'auteur. Il décide d'écrire, choisit les souvenirs qu'il va faire partager, sous le contrôle de sa mémoire qui, selon le décalage entre le temps historique et le temps de l'écriture, valorisera certains faits et en atténuera d'autres.

### I. Une décision personnelle

Ecrire un récit de captivité est un acte personnel. L'auteur est à la fois écrivain, narrateur et acteur de son récit, ce qui confère à ce dernier un caractère autobiographique. Le PG décide de se mettre en scène dans l'univers captif. Il se raconte, se donne à voir à son lecteur. Le récit est son fait, sa mise en scène, son histoire. Quand bien même il aurait été encouragé par les siens, par un mouvement mémoriel, c'est bien lui qui prend l'ultime décision d'écrire.

La décision d'écrire sa captivité n'est pas anodine. 1.800.000 prisonniers, 1.800.000 récits ? Certainement pas ! Si personne n'a entrepris de recenser les récits de captivité des prisonniers de guerre français de la Seconde Guerre mondiale, il est certain que leur nombre reste très faible en proportion des hommes effectivement captifs. Le silence est l'attitude la plus courante. Raconter de vive voix la captivité est un acte éminemment difficile. Ceux qui auront connu un parent PG savent ô combien il a été difficile de parler avec lui de cet épisode douloureux.

Dans les récits même, certains PG se mettent en scène à leur retour au sein de leur foyer. Ils décrivent alors les impossibles dialogues,

emprunts d'incompréhension pour les uns et de pudeur pour les autres. Une citation de Maurice Vite évoque ce décalage : « *Une fois, un ami, lorsque j'ai été rentré, m'a dit : « Dans l'ensemble, vous n'avez pas été malheureux. » Je ne lui ai rien répondu* »<sup>16</sup>. Face à ce décalage, les prisonniers n'ont évoqué que certaines anecdotes : blagues et restrictions. Les épreuves les plus douloureuses ont souvent été tuées comme l'explique Georges Hyvernaud :

*« Et ainsi, à mesure que j'en parle, mes cinquante mois de captivité se transforment en une bonne blague de chambrée, en une partie de cache-cache avec nos gardiens. Voilà ce que j'aurai rapporté de mon voyage : une demi-douzaine d'anecdotes qui feront rigoler la famille à la fin des repas de famille.*

*Mes vrais souvenirs, pas question de les sortir. D'abord ils manquent de noblesse. Ils sont même plutôt répugnants. Ils sentent l'urine et la merde. Ça lui paraîtrait de mauvais ton, à la Famille. Ce ne sont pas des choses à montrer. On les garde au fond de soi, bien serrées, bien verrouillées, des images pour soi tout seul, comme des photos obscènes cachées dans un portefeuille sous les factures et les cartes d'identité* »<sup>17</sup>.

S'il veut cacher ses véritables souvenirs, les plus douloureux, les plus destructeurs, Georges Hyvernaud ne les écrit pas moins.

Ainsi, écrire un récit, écrire cette souffrance indicible, est un acte fort. Là où la plupart des PG se taisent, certains font le choix de l'écriture.

## 2. Le choix des souvenirs

Outre cette décision d'écrire, qui est propre à l'auteur, ce dernier choisit également ce qu'il écrit. Les anecdotes, les souvenirs sont sélectionnés par l'auteur. Le récit est donc bien le fait d'un homme.

Si certains auteurs revendiquent leur volonté de tout dire de leur captivité : « *Excusez-moi de vous donner tous ces détails, mais cela fait partie de mes souvenirs et je dois tout vous dire !!* »<sup>18</sup>, cela leur est impossible. Le choix des souvenirs qu'ils évoquent est une nécessité. Tout dire serait beaucoup trop laborieux comme le souligne Maurice Vite : « *[...] bref, nous en avons bavé et ce serait trop fastidieux de vous raconter notre train-train habituel [...]* »<sup>19</sup>.

Par ailleurs, les auteurs écrivent parfois que certaines choses « méritent » d'être écrites. Ainsi ils opèrent un choix entre certains faits. « *Vendredi 16 mars 1945. Je mets la date, car maintenant les jours qui suivent méritent d'être marqués plus nettement que par la simple relation des faits* »<sup>20</sup>. Charles Bender a donc choisi de ne pas écrire les dates antérieures, car il ne leur accordait pas d'importance.

<sup>16</sup> Maurice VITE, *op. cit.*, p. 17.

<sup>17</sup> Georges HYVERNAUD, *La peau et les os*, *op. cit.*, pp. 30-31.

<sup>18</sup> Maurice VITE, *op. cit.*, p. 35.

<sup>19</sup> *Idem.*

<sup>20</sup> Charles BENDER, *Ni des héros, ni des lâches et nous étions 1.500.000, 27 août 1939 - 29 mars 1945*, dactylographié, année non précisée, p. 194.

<sup>21</sup> Général LE BRIGANT, *op. cit.*, p. 116.

<sup>22</sup> Général LE BRIGANT, *op. cit.*, p. 198.

<sup>23</sup> Georges HYVERNAUD, *La peau et les os*, *op. cit.*, p. 33.

<sup>24</sup> Charles BENDER, *op. cit.*, p. 143.

<sup>25</sup> Jacques ZIMMERMANN, *op. cit.*, p. 111.

<sup>26</sup> René DUFOUR, *op. cit.*, préface.

Le général Le Brigant oriente son récit de captivité sur les évasions. Il ne raconte précisément que celles qui, d'après lui, le méritent : «*Parmi ces nombreuses évasions, il en est deux qui méritent une relation détaillée [...]*»<sup>21</sup>. Il va même plus loin, ne racontant rien concernant une période d'un an du fait de l'absence d'évasion dans cet intervalle. Pour lui, seul ce qui entretient un rapport avec l'évasion mérite d'être conté<sup>22</sup>. Le récit est donc bien le fruit d'un choix personnel, d'orientations que l'auteur souhaite lui donner.

Ainsi, la sélection d'un souvenir a pour contrepartie l'omission d'un autre. Si l'auteur choisit d'écrire certains épisodes, il choisit aussi de ne pas en écrire d'autres. Les deux exemples précités sont symptomatiques de ces oublis volontaires, que la construction du récit rend nécessaires.

En revanche, d'autres omissions sont réalisées volontairement par les auteurs, mais cette fois-ci pas pour les nécessités de l'écriture, mais pour tenter d'oublier des événements trop pénibles. Selon certains auteurs, l'oubli est parfois indispensable pour permettre à l'individu de vivre ; il est des souvenirs trop pénibles, trop lourds que l'on souhaite oublier. Ainsi, Georges Hyvernaud écrit :

«*Il faut mettre du silence sur tout ça.*»

«*Mettre des souvenirs faux sur les vrais jusqu'à ce que les vrais en crèvent. Nous racontons de bonnes histoires. On a bien rigolé, des fois, vous savez. [...] Mais les vrais souvenirs vivent par en dessous. Ils s'obstinent. Les souvenirs d'impuissance et de dégoût. Nous avons touché le fond. Nous nous sommes vus jusqu'au fond. Nous avons vu les autres jusqu'au fond. Ce n'est pas facile à oublier*»<sup>23</sup>.

Georges Hyvernaud est sans aucun doute l'auteur qui exprime cette volonté d'oublier le plus clairement. D'autres auteurs émettent

également le souhait de taire certains faits. Ainsi, Charles Bender écrit : «*Mais je renonce à décrire ces longues et terribles journées.*»<sup>24</sup>, la douleur prenant le pas sur la volonté d'écrire. Les prisonniers tentent d'oublier certains souvenirs trop pénibles, mais en vain, comme l'écrit Jacques Zimmermann : «*Souvenirs, souvenirs, et on tient toujours plus aux mauvais qu'aux bons...*»<sup>25</sup>.

### 3. Le rôle sélectif de la mémoire

La mémoire ne peut tout retenir. Si certains se basent sur des notes prises en captivité, des documents conservés après-guerre, les auteurs admettent fréquemment avoir oublié, par exemple, certains noms. Ils le justifient souvent à la manière de René Dufour : «*Seuls certains lieux, des dates restent obscurs dans ma mémoire, mais ne présentent pas d'intérêt marquant*»<sup>26</sup>. Les auteurs ne retiennent que les épisodes qui les ont particulièrement touchés. Lorsqu'un fait a une importance moindre aux yeux du prisonnier, il est oublié au profit d'autres moments plus forts. Aussi le choix des souvenirs est en partie inconscient.

Cela est d'autant plus vrai lorsque le récit est écrit plusieurs décennies après la captivité, ce qui est le cas de René Dufour qui fait publier *Captivité et évasions au pays des Sudètes* en 1982. Nous pouvons aisément comprendre que près de 40 ans après les faits sa mémoire lui joue quelques tours. Les récits écrits après-guerre sont effectivement plus précis, évoquent davantage d'événements, qu'il s'agisse des récits de Jacques Zimmermann (1945), André Dassart (1945), Francis Ambrière (1946), ou encore du général Le Brigant (1948). Alors que les récits écrits dans les années 80 ou 90 sont plus axés sur ce que les prisonniers ont ressenti lors des différents épisodes. René Dufour (1982), Maurice Vite (1983), Georges Hyvernaud (1993 et 1999), André Gault

(1995) et Michel Daudey (1996) inscrivent leurs récits davantage dans la réflexion, dans l'analyse de leurs sentiments, plus que dans les faits eux-mêmes. Etant donnée l'écriture plus tardive, les auteurs ont vraisemblablement oubliés les faits précis et concentrent leur mémoire sur les souvenirs les plus marquants : tout ce qui est de l'ordre du ressenti.

En outre, l'oubli des souvenirs les plus pénibles n'est parfois pas volontaire. La mémoire les occulte sans que l'individu ne s'en rende compte. Joël Candau<sup>27</sup> évoque une tendance des sujets à oublier les événements désagréables plus rapidement que les autres et à atténuer avec le temps le côté déplaisant de certains souvenirs. Il s'appuie sur une étude d'Alan Baddeley<sup>28</sup> qui rapporte les résultats d'une enquête effectuée sur d'anciens déportés interrogés en deux temps : la première fois entre 1943 et 1947, et la seconde fois entre 1984 et 1987. Il a pu observer une atténuation ou un refoulement des souvenirs les plus dramatiques. Concernant les récits étudiés, j'ai pu observer que les récits écrits tardivement - *Captivité et évasions au pays des Sudètes* de René Dufour (1982), *Souvenirs de ma drôle de guerre* de Maurice Vite (1983), *Frieda* d'André Gault (1995) et *Souvenirs de guerre et de captivité* de Michel Daudey (1996) - sont des récits dans lesquels la souffrance est peu apparente. Toutefois, il me semble exagéré de généraliser une telle observation, puisque le caractère moins dramatique de ces récits est par ailleurs lié à la captivité même des auteurs qui a été moins

pénible que celle d'autres prisonniers. De plus les récits de Georges Hyvernaud publiés en 1993 et 1999 laissent quant à eux une large place à la souffrance.

Parallèlement à l'occultation, à l'oubli, la mémoire a tendance à valoriser certains faits et à en atténuer d'autres. Si les auteurs souhaitent être complets et objectifs, dire «la» vérité, il est certain que «leur» vérité ne serait pas identique à celle d'un autre prisonnier qui aurait vécu les mêmes faits. Les prisonniers expriment ce qu'ils ont ressenti, la manière dont ils se représentent les événements. Cette représentation est propre à chacun. Et avec le temps, la mémoire recompose, transforme, établit une hiérarchie des faits en fonction des représentations du sujet. Le temps de l'écriture n'est pas le temps de l'action. Le rôle de la mémoire est une nécessité, il ne peut en être autrement.

«*Pourquoi aurais-je forcé les couleurs, augmenté les contrastes ? Pourquoi aurais-je travesti la vérité d'une défroque cousue par l'imagination ?*»<sup>29</sup> questionne André Dassart. Pourquoi ? Parce que la mémoire est «[...] ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives, vulnérable à toutes les utilisations et manipulations, susceptible de longues latences et de soudaines revitalisations»<sup>30</sup> répond Pierre Nora.

L'individu aura tendance à valoriser certains éléments de la captivité par rapport à d'autres. Pierre Nora écrit à ce sujet : «*La mémoire ne s'accommode que des détails qui la confortent ; elle se nourrit de souvenirs*

<sup>27</sup> Joël CANDAU, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, PUF, Que sais-je ? 1996, p. 101.

<sup>28</sup> Alan BADDELEY, *La mémoire humaine : théorie et pratique*, Grenoble, PUG, 1993, 547 p., cité par Joël CANDAU, *op. cit.* pp. 101-107.

<sup>29</sup> André DASSART, *op. cit.*, adresse au lecteur.

<sup>30</sup> Pierre NORA, «Entre mémoire et histoire» in *Les lieux de mémoire I. La République*, Paris, Gallimard, 1984, p. XV.

<sup>31</sup> Pierre NORA, *op. cit.*, p. XV.

<sup>32</sup> Joël CANDAU, *op. cit.*, p. 107.

*flous, télescopants, globaux et flottants, particuliers ou symboliques, sensible à tous les transferts, écrans, censure ou projections*<sup>31</sup>.

A force de raconter un même événement, tout individu en vient à opérer une sélection inconsciente et l'histoire s'amenuise au fil des récits ; on en vient à arranger les faits, ce que Joël Candau<sup>32</sup> appelle «*l'affabulation*». On peut ainsi penser que dans les récits étudiés il manque un certain nombre de faits, de détails ou que les faits sont partiellement déformés, ce qui n'empêche pas une écriture sincère, en toute bonne foi. La réalité de la captivité telle que voudraient la décrire les auteurs devient «leur» réalité de la captivité.

Une étude plus poussée pourrait être menée afin d'établir un parallèle entre tous les faits évoqués dans les récits et les faits de la captivité établis par les historiens. Cela permettrait de mesurer les écarts de la mémoire. Nous n'avons pu mener une telle entreprise, néanmoins, un comparatif entre plusieurs récits de prisonniers ayant connu les mêmes camps a pu démontrer que les auteurs en question sont fidèles aux faits. Ainsi, les évasions entreprises à Colditz sont narrées par Gilbert Thibaut de Maisières et le général Le Brigant dans un grand souci d'exactitude. Tous deux sont très précis sur les dates d'évasions, les noms des prisonniers évadés, les mètres parcourus dans l'enceinte de la forteresse... Il est donc légitime de penser que ce fait a bien existé, et de la manière dont les auteurs le décrivent. Leur mémoire ne semble pas leur avoir fait défaut concernant ce fait, en effet tous deux lui accordent une importance centrale. Le seul élément qui diffère est la façon dont il est raconté. L'un se montrera plus détaché que l'autre qui sera plus enjoué. C'est bien la représentation de chacun qui est différente, le fait reste.

## B. Le récit : représentations d'un homme

Le récit de captivité est l'expression des représentations que l'auteur a de cette période de sa vie mêlant à la fois les représentations qu'il s'en faisait à l'époque des faits, et les représentations qu'il s'en fait au moment de l'écriture. L'auteur décrit des faits à travers sa manière de se les représenter. Son identité - qui il était avant guerre, quel prisonnier il a été, et quel homme il est au moment de l'écriture - influence la manière dont il écrit. Le récit des événements est subordonné aux valeurs de l'auteur, à ses convictions, à ses principes, mais aussi à ses sentiments, à ses réflexions. Comme nous l'avons montré auparavant, deux auteurs peuvent évoquer un même fait d'une manière complètement différente, sur un ton différent. Ils peuvent porter un jugement différent sur lui. C'est dans ce sens que le contenu d'un récit permet au lecteur de mieux cerner la personnalité de l'auteur, de mieux comprendre son identité, et ce aux différentes étapes de sa vie, aux différentes étapes du récit : avant, pendant et après la captivité. Notons ici que les auteurs de récit informent peu le lecteur de leur vie d'avant-guerre. Les récits sont centrés sur la captivité et le retour à la vie libre, notre analyse le sera également.

Chaque auteur a des valeurs propres, parfois identiques à celles d'autres prisonniers. Mais ces valeurs peuvent être hiérarchisées différemment. Ainsi, deux prisonniers peuvent revendiquer la dignité et la solidarité comme deux valeurs essentielles. Mais l'un peut considérer que la dignité est la plus importante, auquel cas il ne tolérera pas le comportement d'un prisonnier qui subit la captivité sans se rebeller, même si cet homme se montre généreux et fraternel avec les autres PG. L'autre qui considérerait la solidarité comme la valeur fondamentale se

représenterait ce même prisonnier comme un bon camarade.

Ainsi, la manière de se représenter la captivité est subordonnée au tempérament de chacun. Dans une même situation, certains verront l'espoir et d'autres le désespoir. C'est dans ce sens que Roger Ikor souligne sa capacité à aller de l'avant contrairement à d'autres prisonniers : «*Personnellement, j'étais toujours plutôt tourné vers l'avenir. C'est une question de tempérament. D'autres, au contraire, se trouvaient constamment à remâcher le passé*»<sup>33</sup>.

Il serait trop long d'analyser ici la représentation qu'a chaque auteur de sa captivité, aussi nous centrerons notre propos sur trois manières d'appréhender la captivité propre à trois auteurs. La captivité est vécue par le général Le Brigant comme une épreuve à surmonter, alors que Georges Hyvernaud la décrit comme une période de tourment intense et qu'André Gault la dédramatise.

### 1. La captivité : une épreuve à surmonter

Cette représentation de la captivité est partagée par plusieurs auteurs. Ce sont principalement les anciens prisonniers des camps de représailles - nous entendons par là les camps d'évadés récidivistes, Rawa-Ruska, Colditz et le camp des sous-officiers réfractaires de Kobjercyn. Nous prendrons ici l'exemple du récit du général Le Brigant, prisonnier à Colditz.

Les valeurs premières du général Le Brigant sont - en plus de la solidarité, valeur com-

mune à tous les PG - l'honneur, la dignité, le courage, la loyauté. Ce sont des valeurs militaires qui le poussent à résister. Il s'agit de refuser toute entente avec l'ennemi, être patriote et se battre par tous les moyens. La dignité et l'honneur sont intimement liés, comme le montre par ailleurs cette citation d'Albert Vidonne : «*Sans même le savoir nous avons lutté, nous avons résisté, pour l'honneur, pour une certaine idée de notre dignité. Rien de plus, rien de moins*»<sup>34</sup>.

Le récit du général Le Brigant est donc entièrement tourné vers la valorisation de la résistance et particulièrement de l'évasion. Le titre donne le ton : *Les indomptables*. Il n'admet pas l'armistice et considère que la captivité n'est pas un échec, mais un défi : il faut s'en évader. Les évadés sont pour lui l'élite des prisonniers de guerre, point de vue partagé par Francis Ambrière entre autres. Les prisonniers qui ne tentent rien contre les Allemands deviennent alors des traîtres.

«Ils [les prisonniers de Colditz] n'ont jamais admis qu'on pût se prêter à des ententes, à des rapports amiables, à une collaboration effective avec des gardiens en armes qui leur imposaient sans faiblesse les rigueurs d'un emprisonnement analogue à celui des prisonniers de droit commun. [...] Certains prisonniers, plus soucieux de méprisables avantages matériels que de dignité, se sont prêtés à ces dégradantes concessions»<sup>35</sup>.

Le général Le Brigant parle également de trahison concernant un officier de Colditz qui souhaitait partir travailler, puis s'était

<sup>33</sup> Roger IKOR, «La fuite du temps», in *Les KG parlent*, Denoël, 1965, p. 68.

<sup>34</sup> Albert VIDONNE, *Le jour de gloire n'est pas arrivé - Le bordel du diable - Survol des années noires*, dactylographié, année non précisée, p. 135.

<sup>35</sup> Général LE BRIGANT, *op. cit.*, avertissement p. VII.

<sup>36</sup> Général LE BRIGANT, *op. cit.*, p. 160.

<sup>37</sup> Général LE BRIGANT, *op. cit.*, p. 116.

<sup>38</sup> «La p'tite Amélie» est une chanson populaire de l'époque.

<sup>39</sup> Georges HYVERNAUD, *La peau et les os*, *op. cit.*, p. 66.



rétracté. Malgré sa décision finale, les autres prisonniers lui en ont voulu d'avoir hésité. «Un seul [...] a posé sa candidature. [...] Peu de temps après il me rendait compte qu'il avait refusé la signature qu'on exigeait de lui et il reprenait la place parmi ses camarades qui lui pardonnèrent difficilement sa faiblesse. C'est que le travail en Allemagne était considéré comme une trahison par tous les PG de Colditz»<sup>36</sup>.

À l'opposé, les camarades qui partagent ces mêmes valeurs sont particulièrement appréciés. Ainsi, le général Le Brigant décrit un certain nombre de camarades qu'il appréciait beaucoup, tel que Debats : «*Cœur généreux, d'une loyauté scrupuleuse, modeste autant qu'on peut l'être, toujours souriant, il a vite conquis la sympathie et la confiance de tous*»<sup>37</sup>. Il multiplie ce genre de formules, mais jamais ne laisse entrevoir quoi que ce soit quant à son propre comportement.

En effet, le ton du récit est solennel et se veut neutre. Le général Le Brigant ne cherche pas à se mettre en valeur, il fait un récit très précis qui ressemble davantage à un documentaire sur les évadés de Colditz. Il impose une distance ; ses sentiments sont très peu exposés. Il tente scrupuleusement de mettre en œuvre sa volonté d'objectivité qu'il annonce dans son avertissement. Le texte est particulièrement dépouillé. La forme passive est beaucoup employée ; elle évite l'utilisation des pronoms de la première personne. Le premier «je» arrive à la page 99, mais il s'agit du «je» de l'auteur ; celui de l'acteur n'apparaît pour la première fois qu'à la page 105. Quant au «nous», on n'en lit, par exemple, que trois dans le premier chapitre. L'auteur leur préfère des «ils», «les prisonniers de Colditz».

Rappelons que ce récit paraît en 1948. La démarche est emprunte d'une volonté de reconnaissance des anciens prisonniers et surtout de ceux qui ont résisté d'une manière ou d'une autre, tel que nous le démon-

trerons ci-après, d'où cette manière solennelle et distancée de présenter le récit. Ainsi les représentations du temps de la captivité et du temps de l'écriture se mêlent dans le récit.

## 2. La captivité : souffrance et tourment

La captivité peut être montrée sous un tout autre angle comme a pu le faire Georges Hyvernaud dans *La Peau et les os* et *Lettre à une petite fille*. L'angle du tourment, de la souffrance. Cet auteur se représente la captivité comme la période la plus noire de son existence et en présente à ses lecteurs une vision très sombre. L'écriture est oppressante : le rythme est rapide, saccadé, les phrases sont courtes, il fait de nombreuses répétitions, mélange les registres soutenu et familier, ce qui contribue à cette atmosphère tourmentée :

*«Personne ne peut souffrir personne. On a parfois l'air de s'entendre. On rigole des mêmes obscénités. On se montre des photos de gosses. On joue aux cartes. Mais il circule là-dessous une haine patiente, attentive, subtile, méticuleuse. Une âcre méchanceté de bureaucrate ou de vieille dame. [...] On en veut aux autres d'être toujours là. On leur en veut des gueules qu'ils ont, de leurs voix, de leurs goûts et de leurs dégoûts, de la place qu'ils tiennent, de dire ce qu'ils disent, de chanter ce qu'ils chantent, de Nietzsche, de la p'tite Amélie<sup>38</sup>, de renifler, de roter, d'exister. On leur en veut de cette existence immuable, inévitable, où se déchire notre existence»<sup>39</sup>.*

Le titre même *La peau et les os* s'inscrit dans cette optique. Georges Hyvernaud était un homme marié, père de famille. Et son univers bascule soudainement. La captivité et ses douleurs physiques et psychiques déshumanisent bien des prisonniers. C'est dans cet univers fait des *autres*, ces *autres* pesants, qui renvoient à Georges Hyvernaud sa nou-

velle condition, qu'il est contraint de vivre. Il vit cette captivité emprunt de dégoût pour l'humanité, emprunt d'incompréhension. C'est un homme tourmenté qui écrit sa captivité avec dureté, tant ses séquelles sont lourdes. Au moment de l'écriture l'auteur n'a pas oublié l'horreur vécue et ces souvenirs atroces lui reviennent en mémoire à tout moment.

«C'est quand je suis seul - dans la foule, dans le métro - que les souvenirs reprennent leur consistance. J'étais bien tranquille, bien vide, comme tout le monde, et tout à coup il y a cette haleine contre mon visage. Je reconnais l'odeur de cuir et de drap de troupe. J'ai à nouveau la main grasse sur ma chair. Je redeviens cet homme nu, ses vêtements à ses pieds, un homme qui a froid, qui a honte de son ventre gonflé et de ses jambes misérables. [...] C'est comme ça qu'ils me tombent dessus, les souvenirs, qu'ils m'attaquent soudain et pèsent sur moi de leur poids atroce»<sup>40</sup>.

### 3. Dédramatiser la captivité

Enfin, la captivité a pu être montrée sous un angle détaché, léger. C'est notamment le cas d'André Gault qui dans *Frieda* donne à lire à ses lecteurs une captivité presque «agréable». Légèreté, insouciance, bonne humeur et espoir en l'avenir sont les maîtres mots de cet auteur.

*Frieda* est un récit dans lequel l'humour tient une place importante. Même lorsque l'auteur décrit des moments d'humiliation,

il fait sourire le lecteur. Ainsi, évoquant l'immatriculation des PG :

«Nom, prénom, date de naissance, tout cela était sans importance. On allait remplacer ce système compliqué par un autre beaucoup plus simple : 28543. Voilà ce que j'étais devenu, ce qui me paraissait une simplification douteuse, étant donné qu'en allemand, cela fait : achtundzwanzigfünfhundertdreißig, d'un seul tenant. N'insistons pas. Pour eux, c'est simple»<sup>41</sup>.

Cette bonne humeur est à mettre en relation avec la volonté de l'auteur de dédramatiser la situation ou, pour le moins, de ne pas la dramatiser. Ainsi André Gault écrit : «C'est donc ici qu'on m'apportera ma pâtée quotidienne. Je pourrais m'en désoler, mais je n'ai pas l'esprit disposé à dramatiser les événements. Considérés objectivement, ils sont suffisamment dramatiques sans en «rajouter». [...] Que je prenne mes repas ici ou ailleurs, ça n'a aucune importance»<sup>42</sup>.

Il faut noter qu'André Gault a passé sa captivité dans un kommando agricole. Il travaillait pour une famille allemande dont Frieda était la fille. Il entretenait de bonnes relations avec ses patrons qui le traitaient avec humanité. André Gault parle d'«estime réciproque» : «Herr Schönebeck est bien l'homme que je pensais, doux et débonnaire, et même généreux. Tous les dimanches il me remet un cigare, symbole, je ne dirais pas de notre amitié, mais au moins de notre estime réciproque»<sup>43</sup>.

<sup>40</sup> Georges HYVERNAUD, *La peau et les os*, op. cit., p. 29.

<sup>41</sup> André GAULT, op. cit., p. 51.

<sup>42</sup> André GAULT, op. cit., p. 53.

<sup>43</sup> André GAULT, op. cit., p. 55.

<sup>44</sup> André GAULT, op. cit., p. 87.

<sup>45</sup> Josette REY-DEBOVE, Alain REY (sous la direction de), *Le Nouveau Petit Robert*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1993, p. 2224, sens n° 1.

<sup>46</sup> Annette WIEVIORKA, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998, p. 12.

<sup>47</sup> Robert BRUYEZ, «Une histoire d'amour», in *Les KG parlent*, Denoël, 1965, p. 53.

Par ailleurs, s'il souffre de l'éloignement de son épouse et de sa fille, il trouve auprès de Frieda une confidente à qui livrer son chagrin. Il écrit même à la fin de son récit qu'il l'a recherchée après-guerre et qu'il avait appris avec une grande tristesse qu'elle et sa famille avaient été fusillées par les Russes. Aussi, son récit veut rendre hommage à cette famille qui lui a permis de vivre une captivité paisible : «*Dans cette cour de ferme, rien ne me menaçait. La guerre était ailleurs, momentanément ailleurs. Je n'étais plus directement menacé. J'éprouvais même curieusement un sentiment de liberté. Je n'étais pas libre d'aller où j'aurais voulu, bien sûr, mais au moins libre de penser ce qu'il me plaisait, et même de le dire à Frieda*»<sup>44</sup>.

### C. Le témoignage : démarche d'un homme

Il s'agit ici de se poser la question du sens. Qu'est-ce qui motive la démarche de l'auteur ? Et plus encore de considérer cette démarche dans ce qu'elle a de plus personnel, de plus intime.

Avant tout, écrire un récit de captivité a une vertu thérapeutique. Nous avons déjà souligné ô combien il est difficile pour les prisonniers de guerre d'exprimer leur souffrance. Comme pour tout mal-être, l'écrire permet de s'en libérer, ne serait-ce que partiellement. Extérioriser la douleur, l'évacuer par l'écriture, n'est pas forcément l'objectif premier qui motive les auteurs. Il est impossible de dire s'ils ont souhaité écrire pour se débarrasser d'un poids trop lourd, néanmoins, laisser un témoignage écrit a certainement participé à l'acceptation de cet épisode douloureux et par le même coup à leur reconstruction personnelle.

Qu'est-ce qui anime alors intimement l'auteur d'un récit de captivité ? Chacun souhaite laisser un témoignage de cette période, un témoignage de ce qu'il a vécu et vu pendant sa captivité, un témoignage adressé à ses

proches, mais aussi un témoignage pour l'Histoire.

### 1. Le récit de captivité : un témoignage

#### • Le temps du témoignage

Un témoignage est «*une déclaration de ce qu'on a vu, entendu, perçu servant à l'établissement de la vérité*»<sup>45</sup>. Annette Wieviorka écrit que les témoignages peuvent être «*[...] de nature différente les uns des autres, produits à diverses distances de l'événement, inscrits sur des supports multiples : manuscrits ou livres, journaux, bandes magnétiques, cassettes vidéo... Certains proviennent d'un mouvement spontané, d'une nécessité intérieure. D'autres répondent à des demandes d'origines diverses*»<sup>46</sup>.

La question du décalage entre le temps historique et le temps de l'écriture ne fait pas moins de l'ensemble des récits des témoignages. Comme le souligne Annette Wieviorka dans la citation ci-dessus, a valeur de témoignage toute déclaration quelle que soit sa distance avec l'événement. Nous avons déjà étudié le rôle de la mémoire dans l'écriture, le temps faisant évoluer indéniablement le récit vers des souvenirs plus diffus, plutôt tournés vers les sentiments, la réflexion et non vers les faits.

Cet écart entre le temps historique et celui de l'écriture permet par ailleurs d'orienter le témoignage différemment en fonction de ce temps de l'écriture. Ainsi, l'écoulement du temps donne aux auteurs la possibilité d'écrire des choses qui n'auraient pu être dites après guerre. Par exemple, Robert Bruyez écrit : «*Si l'on avait fait le récit de certaines aventures sentimentales dans les mois qui ont immédiatement suivi la Libération, d'aucuns auraient pu être taxés de trahison. Il n'en est pas moins vrai - et il est plus facile de le dire vingt ans après - qu'il y a eu en Allemagne bien des aventures*»<sup>47</sup>.

## • La forme du témoignage

Les prisonniers témoignent pour l'établissement de la vérité, de *leur* vérité de la captivité. Ils veulent raconter ce qui s'est passé pendant cette période, ce que ceux qui n'ont pas été dans leur situation ignorent. La forme que prend le récit devient alors essentielle. Nous pouvons constater que certains récits sont très précis. Nous ne citerons pour exemple que *La clef des champs*<sup>48</sup> de Gilbert Thibaut de Maisières. Il écrit de nombreuses dates, les noms de ses camarades, décrit précisément les techniques d'évasion et notamment la sienne. Il joint même à ce descriptif un schéma explicatif qui indique la situation du camp, les obstacles à franchir et les distances exactes à parcourir.

Outre ce souci de précision qu'ont certains auteurs, la plupart agrémentent le récit d'autant de preuves qu'il leur est possible d'apporter. Tout d'abord des preuves matérielles. Il s'agit de nombreuses photographies, mais aussi de reproductions de documents : une affiche allemande «*S'évader n'est plus un sport*»<sup>49</sup>, une couverture de carte d'identité belge<sup>50</sup>, un faux Ausweis<sup>51</sup>, des fausses cartes d'identité<sup>52</sup>, un programme d'une réunion d'athlétisme<sup>53</sup>, un brevet sportif de l'Oflag XII B<sup>54</sup>, un reçu de versement pour la caisse d'entraide des prisonniers du Stalag VII

A<sup>55</sup>, un mark de prisonnier<sup>56</sup>, une lettre de captivité<sup>57</sup>... Autant de documents qui peuvent prouver que les auteurs disent vrais, qu'ils sont de bonne foi, que leur témoignage a une valeur historique.

Par ailleurs, certains auteurs demandent à des personnes connues et reconnues, sorte de caution morale, de préfacer leur récit ou d'en écrire un avant-propos. C'est par exemple le cas de *Rawa-Ruska* préfacé par le général Giraud, véritable légende pour les prisonniers de guerre s'étant évadé de la forteresse du Königstein en avril 1942. Voir le nom du général Giraud associé à un récit lui confère immédiatement une légitimité certaine, d'autant plus qu'il écrit : «*[...] je suis sûr qu'ils [les souvenirs] sont vrais, simplement et tragiquement vrais*»<sup>58</sup>.

Cette volonté d'être complet, légitime, précis, peut par ailleurs conduire à une certaine dérive. Nous évoquerons ici *Les grandes vacances* de Francis Ambrière. Comme l'écrit Jean Moret-Bailly, Francis Ambrière veut écrire une «*Bible de la captivité*»<sup>59</sup>. Il souhaite être si complet qu'il déborde même de sa propre expérience pour raconter ce qu'était la captivité à Graudenz ou encore à Rawa-Ruska, alors qu'il n'a connu que Kobjercyn. Des passages très précis racontent la vie dans ces deux camps. Comment

<sup>48</sup> Gilbert THIBAUT DE MAISIÈRES, *La clef des champs*, Editions France-Empire, 1968, 314 p.

<sup>49</sup> Gilbert THIBAUT DE MAISIÈRES, *op. cit.* p. 256.

<sup>50</sup> André DASSART, *op. cit.* p. 26.

<sup>51</sup> André DASSART, *op. cit.* p. 216 ; un Ausweis est un papier permettant de sortir du camp.

<sup>52</sup> André DASSART, *op. cit.* p. 222, et, *Les K.G. parlent*, Denoël, 1965, p. non numérotée.

<sup>53</sup> *Les K.G. parlent*, *op. cit.* p. non numérotée.

<sup>54</sup> *Idem.*

<sup>55</sup> *Idem.*

<sup>56</sup> *Idem.*

<sup>57</sup> Maurice VITE, *op. cit.*, pp. 74 -75.

<sup>58</sup> Lucien MERTENS, Jean POINDESSAULT, *op. cit.*, préface du général Giraud, p. 7.

<sup>59</sup> Jean MORET-BAILLY, *op. cit.*, p. 102.

<sup>60</sup> Charles BENDER, *op. cit.*, Albert VIDONNE, *op. cit.*, Maurice VITE, *op. cit.*

<sup>61</sup> Georges HYVERNAUD, *Lettre à une petite fille*, *op. cit.*, p. 242.

a-t-il eu ces informations ? Il ne l'indique pas. Aussi, le lecteur et plus encore l'historien doivent se montrer vigilants et traiter différemment les passages relevant de son expérience de ceux qui lui ont été rapportés. Cela ne signifie en rien que ces passages ne sont pas à étudier, néanmoins il nous semble nécessaire de les considérer comme un témoignage indirect de la captivité.

## 2. La destination du témoignage

A qui sont destinés les récits de captivité ? Cette question peut être abordée par l'analyse du support du récit. Ainsi, s'il s'agit d'un document dactylographié<sup>60</sup>, nous pouvons imaginer que l'auteur le destinait à ses proches, il ne l'a en effet pas fait publier. Néanmoins, n'oublions pas que notre fonds de recherche provient d'un centre de documentation. Si nous ne connaissons pas la provenance exacte du récit d'Albert Vidonne, les deux autres récits dactylographiés étudiés ont été déposés au centre de documentation par les auteurs eux-mêmes : *Souvenirs de ma drôle de guerre* de Maurice Vite et *Ni des héros, ni des lâches et nous étions 1.500.000* de Charles Bender. Nous pouvons donc supposer que ces deux auteurs ont souhaité rendre disponible et accessible leurs ouvrages.

Par ailleurs, Georges Hyvernaud a écrit *Lettre à une petite fille* et l'a fait publier. Pourtant ce texte était clairement destiné à sa fille, comme le montre le passage suivant :

«*De tout le jour nous n'avons à peu près rien mangé. Nous ne nous lavons plus depuis longtemps. Nous n'avons presque plus de linge ni de souliers. Je t'écris pour que plus tard tu saches que j'ai vécu ce dénuement et cette humiliation - plus tard, quand je l'aurai moi-même oublié. Car on oublie. Non pas que je te demande de me plaindre. Pas cela du tout. Il est juste qu'une fois au moins dans sa vie chacun éprouve réellement la cruauté du monde. Qu'il touche le fond*»<sup>61</sup>.

Nous pouvons penser que les auteurs écrivent leur récit de captivité avant tout pour leur famille, leurs proches, pour leur faire partager l'indicible. S'il est difficile de lancer une conversation, de prononcer des paroles dures, il n'en reste pas moins que les prisonniers ont envie de partager ce qu'ils ont vécu, ont envie de faire comprendre à leurs proches ce qu'a été leur calvaire. D'aucun pourrait penser que l'échange de courrier pendant la guerre permettait ce partage. Or, s'il était permis, la censure veillait, si bien que les courriers relataient les faits de manière réductrice. Par ailleurs, les prisonniers souhaitant donner de leurs nouvelles aux leurs afin de les rassurer n'écrivaient pas nécessairement leurs angoisses et leurs tourments. Aussi, de retour de captivité, comment dire l'indicible ? Certains l'ont écrit.

Lorsque le récit est publié, nous pouvons imaginer une toute autre destination. Au-delà de la révélation aux proches de l'horreur vécue, nous pouvons penser que la publication reflète une volonté d'offrir ce témoignage au plus grand nombre, de vulgariser en quelque sorte la captivité, de laisser une trace pour l'Histoire.

Le témoignage de ce que chacun a vécu, vu, constitue une pierre à l'édifice historique. Cette volonté de témoigner est flagrante lorsque les auteurs racontent des faits qui ne les concernaient pas directement, mais auxquels ils ont assisté. Par exemple, différents auteurs ont à plusieurs reprises évoqué l'extermination des Juifs et le traitement réservé aux prisonniers de guerre russes.

Ainsi, Albert Vidonne, étant prisonnier à Rawa-Ruska en Pologne, a été le témoin direct de l'extermination des Juifs. Il évoque «*les trains de bétail humain*»<sup>62</sup> qu'il voyait passer de loin et «*les cadavres en attente*»<sup>63</sup> qu'il voyait depuis le camp. Il écrit aussi qu'il savait qu'il y avait des charniers partout, des camarades d'autres Kommandos lui en ayant parlé. Enfin, il évoque les noms

d'Auschwitz et de Treblinka ; nous pouvons supposer qu'il a eu connaissance de ces noms après-guerre, toutefois nous ne pouvons le certifier, il est possible que des gardiens aient laissé échapper ces mots. Au-delà de ce qu'il a vu, Albert Vidonne veut laisser un témoignage qui s'inscrit dans l'Histoire. Il cherche à être complet, comme nous avons pu le dire précédemment de Francis Ambrière.

Il en est de même pour le traitement réservé aux PG russes. Plusieurs auteurs ayant été des témoins directs de la cruauté que les Allemands avaient à leur égard en témoignent. Les prisonniers russes sont en effet soumis à un « régime spécial » : ils sont « [...] maltraités sans arrêt, très peu nourris avec du pain noir ressemblant à de la sciure de bois, d'un goût affreux. Ils ne recevaient aucun colis, si bien que les plus lourds pesaient entre 32 et 35 kg [...] »<sup>64</sup> explique Maurice Vite.

Ce régime d'une extrême sévérité a fait des prisonniers russes « de vrais spectres »<sup>65</sup>. Les prisonniers français sont alors en proie à « un immense sentiment de pitié »<sup>66</sup> et ils les aident dans la mesure de leurs moyens. Ainsi, ils leur offrent des cigarettes, sorte de dérivatif de la captivité, du chocolat, des épiluchures avec des morceaux de pommes de terre, le tout envoyé par-dessus les barbelés qui séparent les deux camps. Parfois certains prisonniers russes réussissent à se glisser, au péril de leur vie, dans le camp des Français. Mais si ces derniers parviennent à leur donner un peu de nourriture et des

cigarettes, ils restent impuissants face à la violence des gardiens : « *Eux alors prennent quelque chose. A la moindre incartade Césarim [surnom du chef de camp] accompagné de ses hommes de main [...] part rosser quelques Russes. [...] Cela nous révolte et depuis nos fenêtres nous rouspétons, mais hélas que pouvons nous faire* »<sup>67</sup>.

Cette volonté de laisser une trace pour l'Histoire est par ailleurs sans doute exacerbée lorsque le récit est écrit dans les années 80 ou 90. Le temps passant, le nombre des rescapés et donc des témoins diminue. Nous pouvons supposer que les anciens prisonniers se voyant vieillir décident d'écrire pour laisser leur trace, pour que l'Histoire retienne leur témoignage et que la vérité soit dite, leur vérité. « *Je vous livre donc mes « Souvenirs de guerre et de captivité », que je considère comme un témoignage de vérité ; vérité des êtres et des choses [...]* »<sup>68</sup> écrit Michel Daudey dans son avant-propos en 1996. Le témoignage s'inscrit donc dans un enjeu mémoriel fort.

Ainsi, si chaque démarche d'écriture est personnelle, propre à l'auteur, elle s'inscrit néanmoins dans un contexte, dans un mouvement. Le récit de captivité prend ainsi une autre dimension, une dimension collective. Il est le fait d'un homme pour des hommes, en leur nom.

<sup>62</sup> Albert VIDONNE, *op. cit.*, p. 104.

<sup>63</sup> *Idem*.

<sup>64</sup> Maurice VITE, *op. cit.*, p. 56.

<sup>65</sup> Charles BENDER, *op. cit.*, p. 132.

<sup>66</sup> Albert VIDONNE, *op. cit.*, p. 77.

<sup>67</sup> Charles BENDER, *op. cit.*, p. 141.

<sup>68</sup> Michel DAUDEY, *op. cit.*, p. 5.

<sup>69</sup> Charles BENDER, *op. cit.*, avant-propos.

<sup>70</sup> André RINGENBACH, *Six années pour la patrie, 1939-1945*, Rouen, chez l'auteur, 1967, 288 p. avant-propos.

## II. Le récit : un acte collectif

Le récit de captivité, au-delà d'être un témoignage sur une tranche de vie, est un témoignage qui porte sur une tranche de vie partagée. La vie captive est une vie collective, ainsi le récit de captivité est un récit collectif. L'auteur met en scène ses camarades de captivité, écrit les représentations communes des PG, écrit ce destin commun. Il témoigne au nom des PG, pour qu'ils puissent retrouver une place dans la société française, qu'ils soient reconnus et entendus.

### A. Ecrire une histoire collective

Les auteurs écrivent une histoire de la captivité telle qu'ils l'ont vécue entourés d'autres prisonniers. Nous verrons comment ils mettent en œuvre cette histoire collective et comment le glissement du «je» au «nous» en est symptomatique.

#### 1. Mettre en scène un groupe

Chaque auteur étudié met en scène une véritable histoire collective, met en scène le groupe des PG. La tendance à généraliser les propos est ainsi importante dans les récits. Les auteurs mettent en place différents stratagèmes, conscients ou non, pour faire comprendre au lecteur que leur histoire est bien celle des PG.

#### • Autour du récit

Dans leurs dédicace, préface, avant-propos, certains auteurs annoncent clairement leur intention d'écrire non seulement leur captivité, mais aussi la captivité des autres prisonniers. Ils donnent l'impression qu'ils ont tous vécu la même histoire. Par exemple Charles Bender écrit : *«Etant prisonnier, j'avais essayé de relater ce que fut pour moi et pour bien d'autres hélas, les sombres années de 1939-1940 et les suivantes»*<sup>69</sup>. De même, l'expression d'André Ringenbach est significative : *«Mon histoire est la leur»*<sup>70</sup>.

La dimension collective n'apparaît pas que dans les textes ; les images jouent aussi un rôle important dans la forte propension à généraliser la portée du récit. En effet, de nombreuses images montrent des groupes de prisonniers, c'est notamment le cas des photographies. Dans le corpus sélectionné, nous avons dénombré près de 70 photographies de groupes (à partir de deux personnes) contre une dizaine de photographies de prisonniers seuls.

Pourquoi avoir choisi autant de photographies de groupes ? Les auteurs ont décidé d'insérer dans leurs récits des photographies des autres prisonniers ; ils auraient pu considérer leur captivité de manière exclusive et n'insérer que des photographies les représentant. Néanmoins, ils ont choisi de montrer leurs camarades. Ce grand nombre de photographies de groupes n'est pas innocent ; même s'il s'agit d'un acte inconscient, le fait d'avoir sélectionné ces photographies dévoile l'importance que les prisonniers accordaient au groupe. Nous entendons par «importance» le fait que toute la captivité tourne autour des autres prisonniers. Ils vivent ensemble dans un espace délimité et restreint, ce qui place *les autres* au centre de la vie captive. Ils vivent par rapport *aux autres* ; leurs actions sont en relation avec celles *des autres*. Personne ne peut prétendre à une initiative personnelle qui ne serait pas approuvée par *les autres*. La vie en commun le leur interdit. Ainsi les photographies s'inscrivent bien dans cette idée de groupe.

La notion de groupe est déjà très présente dans la vie militaire ; la captivité a développé une conception de la vie que les prisonniers connaissaient avant d'être capturés. En effet, le «groupe» est l'unité de base dans l'organisation des forces armées ; il est constitué d'une dizaine d'hommes. Les soldats qui forment un groupe sont particulièrement soudés : au combat, chacun fait don de

soi pour l'autre. Si un camarade est blessé, les autres font tout pour le ramener à l'arrière. Le principe même de l'armée est la cohésion : un individu seul est vulnérable, un groupe solidaire est plus puissant. L'esprit de corps, la solidarité, deux principes militaires, se retrouvent dans la captivité, où les soldats et officiers faits prisonniers se «serrent les coudes» davantage, étant donnée leur situation de faiblesse.

### • Le mode de narration

Ecrire une histoire collective entraîne quelques questions relatives au mode de narration. Quel sujet choisir ? Le récit de captivité est un récit autobiographique : l'acteur, le narrateur et l'auteur ne font qu'un. Lorsque le genre autobiographique est «pur», le choix du sujet ne pose pas question : la première personne du singulier est une évidence. Mais lorsque l'auteur souhaite ajouter une dimension collective au récit, quel sujet va-t-il choisir ? Nous avons observé différentes techniques. Tout d'abord certains écrivent «je» avec parfois quelques «nous», c'est le cas de André Gault. D'autres oscillent entre les deux en permanence, c'est l'attitude la plus répandue ; nous pouvons citer comme exemple Michel Daudey. Chez certains, le «nous» est particulièrement présent, c'est notamment le cas dans le récit de Gilbert Thibaut de Maisières. D'autres semblent ne pas savoir comment aborder la question et se lancent dans la troisième personne du pluriel mélangée à quelques «je» et

à quelques «nous». Nous citerons René Dufour : «*Mais les PG s'organisèrent de manière incroyable. Il faut dire qu'un esprit d'entraide s'éveilla dès qu'un avantage s'offrait, dérobage de pommes de terre par exemple, dont nous faisons profiter les copains [...]*»<sup>71</sup>. Enfin, il y a le cas du général Le Brigant abordé auparavant où la troisième personne du pluriel prédomine largement.

Cette question du choix entre la première personne du singulier et celle du pluriel peut être étudiée plus avant, et ce, en terme de glissement, puisque le plus souvent le premier pronom utilisé est «je» et peu à peu les auteurs passent au «nous».

### 2. Le glissement du «je» au «nous»

André Dassart illustre parfaitement ce glissement du «je» au «nous». Dans le titre, *J'étais un prisonnier*, il utilise la première personne du singulier ; en revanche à la fin de la première partie lorsqu'il est fait prisonnier, ce n'est pas «je suis prisonnier» qu'il écrit mais «*Nous sommes des prisonniers*»<sup>72</sup>. En outre, les deux premières parties de son récit sont intitulées «un combattant comme les autres» et «un Prisonnier parmi tant d'autres». Il mélange ici les deux dimensions, ce qui reflète bien cette position ambivalente : écrire sur soi, mais soi parmi *les autres* ; les deux dimensions sont intrinsèquement liées.

Nous allons ainsi analyser l'utilisation du pronom «nous», utilisé aussi bien pour

<sup>71</sup> René DUFOUR, *op. cit.*, p. 24.

<sup>72</sup> André DASSART, *op. cit.*, p. 26.

<sup>73</sup> Michel DAUDEY, *op. cit.*, p. 68.

<sup>74</sup> Albert VIDONNE, *op. cit.*, p. 107.

<sup>75</sup> Paul FRAISSE, *Écrits de captivité : 1940-1943*, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, 1991, avant-propos p. VII.

<sup>76</sup> Jacques ZIMMERMANN, *op. cit.*, p. 121.

<sup>77</sup> Jacques ZIMMERMANN, *op. cit.*, p. 209.

<sup>78</sup> Jacques ZIMMERMANN, *op. cit.*, p. 121.

<sup>79</sup> Georges HYVERNAUD, *La peau et les os*, *op. cit.*, p. 49.



décrire des actions collectives que des réflexions, des jugements, des sentiments.

• **«Nous» dans l'action et dans le jugement**

Lorsque la première personne du pluriel est utilisée pour décrire des actions collectives, quoi de plus normal ? «Nous restons sur les voies durant des heures et des heures et puis enfin ordre nous est donné de quitter les wagons et de nous placer en ordre de marche»<sup>73</sup>. Les prisonniers vivant ensemble, sous les mêmes contraintes, agissaient ensemble, par conséquent l'utilisation du «nous» est tout à fait appropriée.

En revanche, lorsque les auteurs évoquent des sentiments, des réflexions, des jugements, la question se pose de savoir dans quelle dimension on se trouve : individuelle ou collective ? A priori, la dimension individuelle semble être une évidence, et le lecteur peut être choqué lorsqu'il lit par exemple : «Notre faculté de compassion était éteinte»<sup>74</sup>. Comment Albert Vidonne peut-il parler au nom de tous les prisonniers ? Sa faculté de compassion était certes éteinte, mais celle de ses camarades ?

Il semblerait qu'il s'identifie aux autres prisonniers et surtout qu'il identifie les autres prisonniers à lui. L'identification a commencé par le fait de faire les mêmes choses, manger les mêmes repas, dormir en même temps, etc. Et cette identification, par une unité d'action, semble se poursuivre jusque dans la dimension réflexive et affective.

• **Un glissement identitaire**

Ce glissement du «je» au «nous» est symptomatique d'un autre glissement : un glissement identitaire. Avant d'être capturés, les prisonniers étaient des hommes intégrés dans la société française, par leur famille, leur travail, leurs amis, leurs loisirs. En captivité, ils n'ont plus rien comme le souligne Paul Fraisse dans son avant-propos : «[...] j'étais complètement coupé [...] de tout ce

*qui avait été ma vie antérieure. Il n'en restait apparemment plus rien. Plus d'occupations ou de préoccupations professionnelles. Plus de radio ou de cinéma pour occuper mes loisirs»*<sup>75</sup>. On les a extirpés de la société dans laquelle ils vivaient. On leur a enlevé ce qui leur était propre. Qui sont-ils désormais ? Il semblerait que la perte de leurs repères se transforme en une perte d'identité. Jacques Zimmermann écrit à ce sujet : «*Nous n'avions personne à qui plaire, après tout. Nous n'étions plus nous*»<sup>76</sup>.

Par rapport à quels repères peuvent-ils à présent se définir ? Plus rien ne leur appartient en captivité. Ils vivent en groupe et l'individu est effacé : «*Pour moi ç'a été comme pour toi, comme pour lui, comme pour tous. Chaque jour pareil pendant des mois et des années, sans jamais rien d'individuel*»<sup>77</sup>.

Georges Hyvernaud écrit cette perte d'identité avec des mots plus forts. Il ne s'arrête pas au «*Nous n'étions plus nous*»<sup>78</sup> de Jacques Zimmermann, il va plus loin en affirmant que les prisonniers ne sont plus qu'un :

*«On parlait de sa dignité. On se figurait qu'on était à part, qu'on était soi. Mais maintenant on est les autres. Des êtres sans frontières, pareils, mêlés, dans l'odeur de leurs déjections. Englués dans une fermentante marmelade d'hommes. Remués, brassés, perdus et fondus là-dedans. Egalité et fraternité de la merde. On avait ses problèmes. On était fier de ses problèmes, de ses angoisses. On n'est plus fier de rien, maintenant. Et il n'y a plus qu'un problème qui est de manger, et ensuite de trouver une place où poser ses fesses sur ces planches maculées. S'emplier, se vider. Et toujours ensemble, en public, en commun. Dans l'indistinction de la merde. On ne s'appartient pas. On appartient à ce monstre collectif et machinal qui toute la journée se reforme autour de la fosse d'aisance»*<sup>79</sup>.

C'est la promiscuité que dénonce ici Georges Hyvernaud, cette promiscuité pesante qui anéantit les individualités, les emprisonne.

«*Ce temps où l'on est livré aux autres. Condamné aux autres. Condamné à Vignoché et à Pochon. Envahi par les autres au point de ne savoir plus ce qu'on est, ni si on est encore quelque chose. De l'homme partout. Le frôlement, le frottement continu de l'homme contre l'homme. Les fesses des autres contre mes fesses. Les chansons des autres dans ma cervelle. L'odeur des autres dans mon odeur. C'est de cela que nous sommes captifs, plus que des sentinelles et des fils barbelés. Captifs des captifs - des autres*»<sup>80</sup>.

La promiscuité fait des prisonniers des êtres indissociables les uns des autres. Dans ces conditions comment pouvoir encore dire «je»? Le sentiment de n'être plus soi mais d'être les autres rend nécessaire l'utilisation du pronom «nous». Les prisonniers ne vivent qu'à travers *les autres*. Ils sont passés de leur identité d'homme libre à «l'identité PG».

## B. Exprimer des représentations communes de la captivité

Cette identité commune de PG est basée avant tout sur une communauté de destin : ils ont été capturés sur une même période (mai-juin 1940), ont enduré des marches de plusieurs dizaines, voire centaines de kilomètres pour rejoindre les camps, ont subi les mêmes vexations. Cette communauté de

destin a incontestablement pour pilier la souffrance. La captivité est ainsi représentée par tous, certes à des degrés différents, comme une période de souffrance, une souffrance à laquelle ils ont su faire face ensemble.

### 1. Une communauté de souffrance

Comme l'écrit François Cochet dans son ouvrage de référence *Soldats sans armes* : «Les syndromes de la captivité tiennent en peu de mots, mais en beaucoup de souffrances : humiliation, absence, anxiété, auxquelles il faut souvent ajouter les épreuves physiques»<sup>81</sup>. Les prisonniers de guerre auteurs des récits abordent tous les mêmes souffrances. Certes certaines sont plus développées chez les uns que chez les autres, en revanche elles sont toutes abordées dans la totalité des récits, qu'il s'agisse des souffrances du corps, comme de celles de l'esprit. La captivité est représentée massivement comme une souffrance partagée par tous.

Les douleurs physiques démarrent dès le début de la captivité. Le voyage conduisant les prisonniers aux camps est narré dans chaque récit comme une rude épreuve. Qu'il s'agisse des longues marches ou des voyages en wagons à bestiaux, ces longs jours de transit sont vécus par tous comme «une des plus rudes étapes de [leur] calvaire»<sup>82</sup> «un véritable supplice»<sup>83</sup>. Les hommes sont épuisés, l'eau et la nourriture manquent. Dans les wagons, rien n'est aménagé pour que les prisonniers puissent faire leurs besoins. Ils se retrouvent alors baignant dans l'urine et les

<sup>80</sup> Georges HYVERNAUD, *La peau et les os*, op. cit., p. 60.

<sup>81</sup> François COCHET, *Soldats sans armes*, La captivité de guerre : une approche culturelle, Bruxelles, Bruylant, 1998, p. 4.

<sup>82</sup> Michel DAUDEY, op. cit., p. 76-77.

<sup>83</sup> *Idem*.

<sup>84</sup> André DASSART, op. cit., p. 159.

<sup>85</sup> Georges HYVERNAUD, *Lettre à une petite fille*, op. cit., p. 241.

<sup>86</sup> Roger IKOR, op. cit., pp. 68-69.

<sup>87</sup> Gilbert THIBAUT DE MAISIÈRES, op. cit., p. 149.

excréments. Ces réalités semblent avoir été vécues par tous comme une torture. La souffrance physique devenant alors une souffrance psychique : ces hommes n'étaient pas prêts à vivre ces épreuves.

Dans les camps le degré de difficulté varie selon la nature du camp et l'humeur des gardiens, néanmoins tous les récits évoquent la faim et la pénurie d'eau, le froid, le manque d'hygiène et la vermine qui court sur les corps et les paillasses, les maladies et les séjours répétés à l'infirmerie. Tous les auteurs écrivent être passés par ces épreuves physiques, et tous évoquent la capacité à «tenir le coup». Chaque auteur a trouvé en lui des ressources insoupçonnées. Chacun fait le constat de l'interdépendance entre le physique et le psychique. André Dassart écrit ainsi : «*Le corps et l'esprit sont liés, les influences qui agissent sur l'un trouvent leur résonance sur l'autre. Mais leur interdépendance est encore plus étroite dans les conditions anormales de la captivité*»<sup>84</sup>.

Aussi les souffrances de l'esprit sont elles aussi décrites comme terribles et comme affaiblissant d'autant plus les prisonniers. Tous s'accordent à dire que les souffrances psychiques sont bien plus difficiles que les douleurs du corps. Qu'il s'agisse du choc et de l'humiliation de la défaite, qu'il s'agisse de l'enfermement, de la surveillance constante, et plus encore de la séparation d'avec les siens, de l'exil, du «cafard» qui ronge les prisonniers, ces souffrances les ont accablés bien davantage.

«[...] cinq années se sont étendues, et cette absence, et cette angoisse. [...] Et à présent tu es cette petite fille inconnue habitée de souvenirs, d'amitiés, de contes, de chansons que je ne sais pas. Cette petite fille étrangère : ma fille...»<sup>85</sup>. Ce désespoir conté par Georges Hyvernaud a été vécu par tous les pères de famille. Tous ont connu ce même vide, cette même angoisse et tous l'ont écrit avec leurs mots.

S'ajoutent enfin à ce lot de souffrances morales, deux tourments partagés par tous : l'interminable écoulement du temps et la perte d'humanité.

Le temps a une autre valeur en captivité, autre que celle que l'homme appréhende dans des «conditions normales d'existence». Roger Ikor, dans *La fuite du temps*, essaie d'écrire comment le prisonnier de guerre perçoit le temps :

«*La captivité représente aujourd'hui pour moi cinq années qui se sont écoulées sous une forme interminable. [...] nous trouvions les journées brèves et les années longues. [...] Il y a un phénomène très curieux de distension, de distorsion, aussi, du temps. C'était trop long, et en même temps on n'avait jamais le temps de rien faire. [...] j'avais le sentiment de tirer le temps, comme on tire sur un câble devant soi pour presser, pour essayer d'arriver le plus vite possible au bout de cette épreuve. Et, en même temps, j'avais nettement le sentiment que le temps qui fuyait était irréparable, irremplaçable. C'est cette espèce de mélange très complexe qu'il faudrait essayer de faire sentir*»<sup>86</sup>.

Par ailleurs, l'angoisse principale des prisonniers était de ne pas connaître la date à laquelle ils seraient libérés. Tous auraient préféré être condamnés à une peine précise, même longue, plutôt que d'être dans l'incertitude. Gilbert Thibaut de Maisières écrit : «*Ah ! Si je pouvais savoir ! Qu'ils me condamnent, qu'ils me condamnent durement même, mais vite et que je sache !*»<sup>87</sup>.

Quant à la déshumanisation des prisonniers de guerre, elle prend différentes formes. La première est l'immatriculation des PG. On remplace leur nom, c'est à dire leur identité, par un numéro. Ils ne sont plus que des chiffres, des «Stücke». Francis Ambrière emploie ce terme allemand : «*Nous n'étions rien de plus que des Stücke, terme militaire par quoi le règlement de la Wehrmacht définit ses propres soldats, littéralement «des*

*morceaux», entendez des robots interchangeables, mécaniquement répartis selon les hasards de l'immatriculation»<sup>88</sup>. Jacques Zimmermann écrit également : «Qu'est-ce qu'on était ? Des morceaux - des «Stück», comme ils disaient. Plus des hommes. Un peu des bêtes [...]»<sup>89</sup>.*

En effet, les prisonniers ont été traités dès leur capture comme un troupeau d'animaux. Lors des marches conduisant les prisonniers aux Frontstalags et durant celles faites en Allemagne pour rejoindre les camps, ils ont été menés comme de véritables bêtes. Ces termes de «bêtes» et de «troupeau» apparaissent dans tous les récits, sans exception. De même, les PG sont acheminés en Allemagne dans des wagons à bestiaux «*Nous embarquons dans des wagons à bestiaux : 54 par «palace». Portes fermées et verrouillées. [...] Nos visages remplaceront les mufles des bœufs*»<sup>90</sup> écrit André Dassart.

René Dufour constate quant à lui : «[...] nous sommes traités moins que des bêtes»<sup>91</sup>. Il fait référence aux multiples coups reçus. Les gardiens allemands frappent les prisonniers souvent à coups de crosse. Georges Hyvernaud évoque lui aussi la violence d'un officier allemand. Son propos est bien plus fort tant il souligne la perte d'humanité qu'il ressent alors :

*«Il tapait comme ça, au petit bonheur, sans colère. Il eût été en colère, on admettrait.*

*Sans plaisir non plus : ça ne paraissait vraiment pas l'amuser. Il devait manquer d'imagination. Il tapait avec une grande indifférence, comme on tape sur des bêtes pour les faire avancer. Et c'était là le pire, cette indifférence de vacher. Etre insultés et haïs en hommes, ça va encore. Mais ne plus compter du tout...»<sup>92</sup>.*

## 2. Faire face ensemble

Pour faire face à ces souffrances physiques et morales symbolisant la captivité aux yeux de tous, les prisonniers cherchent du réconfort par tous les moyens. Si correspondre avec leur famille leur apporte un soutien irremplaçable, ils veillent néanmoins à mettre en œuvre différents moyens de se protéger ensemble contre les atteintes de la captivité. Là encore, faire face ensemble est considéré par tous les auteurs comme un emblème de leur captivité commune.

Ainsi, les prisonniers s'organisent, créent une véritable «société» qui leur donne un cadre les aidant à surmonter les épreuves de la captivité. Nous parlons de «société» dans le même sens que Christophe Lewin<sup>93</sup> : les prisonniers de guerre ont bien formé une communauté d'hommes qui s'est institutionnalisée, structurée, organisée à tous les niveaux, tant administratif, que politique, économique, culturel ou encore spirituel.

<sup>88</sup> Francis AMBRIERE, *op. cit.*, p. 49.

<sup>89</sup> Jacques ZIMMERMANN, *op. cit.*, p. 209.

<sup>90</sup> André DASSART, *op. cit.*, p. 46.

<sup>91</sup> René DUFOUR, *op. cit.*, p. 18.

<sup>92</sup> Georges HYVERNAUD, *La peau et les os*, *op. cit.*, p. 32.

<sup>93</sup> Christophe LEWIN, *Le retour des prisonniers de guerre français : naissance et développement de la FNPG combattante 1944-1952*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986, p. 97.

<sup>94</sup> Francis AMBRIERE, *op. cit.*, p. 56.

<sup>95</sup> Christophe LEWIN, *op. cit.*, p. 97.

<sup>96</sup> André DASSART, *op. cit.*, p. 221.

<sup>97</sup> Michel DAUDEY, *op. cit.*, p. 243.

<sup>98</sup> Michel DAUDEY, *op. cit.*, p. 238.

Qu'il s'agisse des «popotes», ces groupes de trois ou quatre prisonniers qui partagent leurs colis, leurs repas et qui partagent surtout des liens amicaux quasi-fraternels, qu'il s'agisse des distractions, des occupations intellectuelles, artistiques, des rencontres sportives ou encore des cercles religieux, tout est bon pour être ensemble et avoir le sentiment d'exister.

Le fait de s'organiser est dépeint dans l'ensemble des récits comme une défense, un moyen de se protéger collectivement, de faire face ensemble aux différentes atteintes, de créer de nouveaux repères vis-à-vis desquels exister. Francis Ambrière explique ainsi : *«Le frottement des caractères, la découverte mutuelle des goûts, des préférences et des manies, tout cela s'opérait petit à petit et nous procurait un plaisir délicieux, car nous avions conscience de redevenir ainsi les membres d'une société réduite mais cohérente, et, si déshéritée fût-elle, raisonnable, du moins pour ce qui dépendait de nous ; une société stable, avec ses ressources et sa chaleur»*<sup>94</sup>.

Les prisonniers ont réalisé «un contrat social» comme le dit Christophe Lewin<sup>95</sup>. Toute société, pour fonctionner, établit un contrat social, c'est à dire des règles de vie commune. En captivité, ces règles sont non seulement l'acceptation de l'organisation énoncée ci-dessus, mais encore l'inscription de chacun dans un «bloc de valeurs», commun à tous.

Certaines valeurs se sont dégagées de la captivité, afin de faciliter la vie en commun et de se défendre contre l'ennemi. Cette notion de «bloc de valeurs» provient du récit d'André Dassart, *J'étais un prisonnier* : *«Le Monde verra quel bloc a été forgé par la captivité, dans la captivité, quel bloc dur et sans fissure des valeurs retrouvées, des valeurs réelles et éternelles, durci de justice, cimenté de fierté, pétrifié de charité, quel bloc inattaquable, imputrescible et inaltérable, auront forgé les*

*millions d'Hommes de la captivité [...]»*<sup>96</sup>. Ce concept de «bloc» montre l'intensité qu'André Dassart accorde aux valeurs de la captivité. Ce «bloc de valeurs» prend des allures de «monstre sacré de la captivité», décrit dans chacun des récits.

Il comprend notamment la valeur qui apparaît dans tous les récits comme essentielle : la solidarité, appelée aussi entraide. Dans les camps, la solidarité s'est manifestée de différentes manières. Par exemple au moment des repas, certains prisonniers ne sachant pas gérer leurs rations alimentaires étaient affamés ; d'autres partageaient alors leurs modestes assiettes. L'ensemble des auteurs insiste sur cette valeur, se la représente comme fondamentale, comme leur ayant permis de survivre. Le partage des colis, le partage des angoisses, le partage des moments plus heureux sont perçus par tous comme salutaires en captivité.

Le bloc des valeurs PG est constitué par ailleurs d'autres principes moraux. Tous les auteurs évoquent ainsi la tolérance, le respect d'autrui et la justice, tels que Michel Daudey :

*«Ayant subi pendant leur captivité : humiliation, et mépris les PG ont été dès le départ, particulièrement sensibles aux différentes exclusions quelle qu'en soit la forme. Ils y ont réagi en développant entre eux, l'esprit de solidarité, de tolérance et de respect d'autrui»*<sup>97</sup>.

*«Toutes ces années d'exil ont en effet ancré en eux des sentiments de justice, de tolérance et de fraternité»*<sup>98</sup>.

Evoquons enfin la notion de dignité. Deux acceptations sont valables la concernant : le sens «commun», que l'on rencontre dans tous les camps, et le sens propre aux camps de représailles. Partout, être digne, c'est ne pas se plaindre, se tenir propre, ne pas s'abaisser à l'état de bête : respecter ce qu'il y a d'humain en soi. Dans les camps de représailles la dignité, c'est refuser toute entente

avec l'ennemi, c'est être patriote et se battre par tous les moyens. Que l'on appréhende la dignité dans le premier sens ou le second, là encore il s'agit d'une valeur essentielle aux yeux de tous, permettant de vivre la captivité en Homme.

Quelle que soit la hiérarchie donnée à ces valeurs - hiérarchie propre à chacun - la solidarité, la tolérance, le respect d'autrui, la justice et la dignité constituent bien un socle commun par lequel les PG existent, grâce auquel ils font face collectivement à la souffrance. Ces valeurs forment «l'esprit prisonnier» tel qu'évoqué par Michel Daudey :

*«Pour surmonter au mieux notre adversité et nos misères, il faut que s'installe entre tous, un esprit de concorde et de fraternité que l'on a appelé «l'esprit prisonnier», expression qui a fait couler beaucoup d'encre. Et pourtant il s'agit bien là d'un état d'âme qui a contribué, derrière les barbelés et dans les kommandos, à former une équipe soudée mettant en commun : joie, peines, lettres, colis, etc... L'esprit PG c'est aussi cette union contre le mal commun : l'exil et l'ennui et qui nous a fait tenir jusqu'au bout. C'est enfin et encore cette entente merveilleuse entre des individus de toutes conditions, de toutes classes et d'horizons politiques différents. Nous avions alors vraiment l'impression de faire partie d'une grande famille»<sup>99</sup>.*

### C. Ecrire au nom des PG

Les auteurs de récits de captivité écrivent au nom des autres prisonniers. Ils font de leur témoignage le témoignage d'un groupe.

Leur récit est selon eux représentatif de la captivité : ce qu'ils ont vécu a été vécu par 1.800.000 hommes. D'où une certaine généralisation comme celle de Michel Daudey : «[...] J'ai voulu relater dans ce livre ce que le prisonnier de guerre a vécu et subi de 1939 à 1945»<sup>100</sup>. De la même façon Paul Fraisse écrit : «J'ai retrouvé l'an dernier, au hasard d'un rangement, des carnets que j'avais rédigés durant ma captivité. Je les ai lus et j'ai estimé qu'ils apportaient un éclairage particulier sur certaines facettes de la vie des prisonniers de guerre»<sup>101</sup>.

Les auteurs écrivent pour rendre hommage à leurs anciens camarades. Ecrire sur la collectivité permet de ne pas oublier ces autres avec lesquels on a vécu la captivité. Ainsi, Albert Vidonne dédicace son récit «Aux chevaliers de l'escampette, à tous les bourri-cots rétifs à l'ordre nazi, mes vieux compagnons de taule et de camps de représailles»<sup>102</sup>. Chaque auteur s'applique à reprendre les noms de ses camarades de captivité, les mettant en valeur, et parfois même jusqu'à en faire des héros, et ce d'autant plus lorsqu'il s'agit des auteurs prisonniers dans les camps de représailles. Francis Ambrière et Gilbert Thibaut de Maisières par exemple ne tarissent pas d'éloge sur leurs camarades les plus courageux, insistant sur ces valeurs partagées. Les auteurs souhaitent que leurs compagnons d'infortune ne soient pas oubliés.

Cette démarche d'écriture a donc un fondement collectif. L'auteur ne veut pas écrire uniquement pour lui, il se fait l'écho de

<sup>99</sup> Michel DAUDEY, *op. cit.*, p. 118-119.

<sup>100</sup> Michel DAUDEY, *op. cit.*, p. 5.

<sup>101</sup> Paul FRAISSE, *op. cit.*, préface.

<sup>102</sup> Albert VIDONNE, *op. cit.*, p. 2.

<sup>103</sup> Annette WIEVIORKA, *op. cit.*, p. 13.

<sup>104</sup> François COCHET, *Les exclus de la victoire*, Paris, S.P.M. et Kronos, 1992, p. 29.

<sup>105</sup> Pierre GASCAR, *Histoire de la captivité des Français en Allemagne (1939-1945)*, Gallimard, 1967, p. 308.

<sup>106</sup> Charles BENDER, *op. cit.*, page dactylographiée ajoutée au récit.

toute une communauté. Une question se pose alors : celle du temps de l'écriture. Les enjeux collectifs des PG évoluant, il semble opportun de s'interroger sur le parallèle entre le temps de l'écriture et l'évolution des enjeux du «groupe PG».

Concernant la Shoah, Annette Wiewiorka écrit que l'auteur d'un témoignage, en choisissant les anecdotes, se fait le reflet de la société dans laquelle il vit. Il expose les problématiques de la société française, de son groupe, à un moment donné, celui de l'écriture.

*«Le témoignage [...] exprime, autant que l'expérience individuelle, le ou les discours que la société tient, au moment où le témoin conte son histoire, sur les événements que le témoin a traversés. Il dit, en principe, ce que chaque individu, chaque vie, chaque expérience de la Shoah a d'irréductiblement unique. Mais il le dit avec les mots qui sont ceux de l'époque où il témoigne, à partir d'un questionnement et d'une attente implicites qui sont eux aussi contemporains de son témoignage [...]»<sup>103</sup>.*

Ainsi nous analyserons les enjeux collectifs des PG, ce pour quoi ils écrivent au nom de leurs anciens camarades, de manière chronologique. Nous aborderons ainsi trois enjeux : l'enjeu d'intégration dans la société française, l'enjeu de reconnaissance de leur souffrance et l'enjeu du devoir de mémoire. Nous verrons comment les récits s'inscrivent dans ce mouvement collectif.

### 1. L'enjeu d'intégration dans la société française

Cet enjeu d'intégration dans la société française est le premier enjeu collectif à l'issue de la guerre. Pour retrouver une place dans la société, les PG doivent faire comprendre qu'ils ne sont pas responsables de la défaite et en conséquence de l'Occupation. La population a pour image celle d'une armée lamentable qui n'a pas su se battre. L'armée

française était réputée être une des meilleures au monde, et un mois a suffi pour l'anéantir. La comparaison aux poilus de 1914-1918 est dans tous les esprits. François Cochet parle d'«*implicite référence*»<sup>104</sup>.

A leur retour, «*Les prisonniers représentaient un passé qu'on souhaitait oublier*»<sup>105</sup>. Ils incarnaient la défaite, les erreurs, l'humiliation, face à une jeune génération résistante, qui avait apportée la victoire et rendait au pays son honneur. Pour autant les PG insistent sur le fait qu'ils n'ont pas été des lâches, Charles Bender le premier : *Ni des héros, ni des lâches, et nous étions 1.500.000*. Il a même ajouté à son récit une page dactylographiée dans laquelle il écrit à nouveau : «*[...] vous surtout, chers copains souvenez-vous toujours que nous n'avons été ni des héros ni des lâches*»<sup>106</sup>.

Ainsi, les récits écrits après-guerre insistent lourdement sur les combats. Il s'agit de montrer aux Français que les soldats se sont battus vaillamment. Les auteurs décrivent longuement les batailles auxquelles ils ont participé, parfois en y consacrant plusieurs chapitres. C'est le cas de Francis Ambrière (1946) qui dédie sa première partie «La guerre des eunuques» aux combats. Le premier chapitre de *J'étais un prisonnier* (1945) s'intitule «Un combattant comme les autres». Enfin, je citerai le récit de Jacques Zimmermann qui consacre le deuxième chapitre aux combats ; il s'agit du plus long chapitre de son récit *En revenant des Kommandos* (1945). Tous ces passages sont destinés à prouver que les soldats de 1940 se sont battus avec vigueur, qu'ils se sont montrés valeureux.

Le sentiment d'humiliation des PG était tel que même les récits écrits plus récemment abordent cette question du combat, en insistant sur la loyauté et le courage des soldats de 1940. André Gault (1995) ou encore Michel Daudey (1996) écrivent de longs passages consacrés au combat, soulignant

la bravoure des soldats et la culpabilité de la hiérarchie militaire. Michel Daudey écrit ainsi : «*Les causes de la défaite sont multiples, ni la combativité, ni la défaillance des combattants, ne peuvent être invoquées, mais essentiellement le manque de clairvoyance et d'esprit de décision des stratèges militaires et des hommes politiques de l'époque d'où une insuffisance criante de moyens et de matériels militaires*»<sup>107</sup>.

Jacques Zimmermann est certainement l'auteur qui dénonce le plus la hiérarchie militaire, en parlant de trahison. Il raconte longuement les trop faibles munitions, l'armement vétuste, pour écrire finalement : «*Ce n'était presque pas une guerre, cela, à peine une expédition coloniale. Une partie de chasse*»<sup>108</sup>.

Les auteurs des récits s'inscrivent nettement dans cet enjeu d'intégration dans la société française, mais une fois acceptés en tant qu'ancien combattant, ils cherchent à faire comprendre aux Français ô combien ils ont souffert. Ils demandent à être reconnus comme des victimes.

## 2. L'enjeu de reconnaissance

Il s'agit ici pour les prisonniers de guerre de montrer qu'ils ont souffert et de prouver que leur souffrance est légitime. Face à l'incompréhension de ceux qui n'ont pas connu la captivité, les PG peinent à expliquer la nature des nombreuses souffrances qu'ils ont eu à endurer. Chaque auteur de récit de captivité insiste donc sur cette souffrance commune, pour qu'on la leur reconnaisse.

Nous ne reviendrons pas sur les trop multiples sources de douleurs physiques et de tourment, mais sur l'image que les Français ont de la captivité. Ils ne s'imaginent pas la captivité telle que les PG l'ont vécue. D'une part par ce que les courriers échangés pendant la guerre ne reflétaient pas cette douloureuse réalité. Comme nous avons déjà pu le souligner les PG écrivaient à leurs proches pour les rassurer et par conséquent avaient tendance à dédramatiser les faits. La censure aurait de toute manière empêchée la divulgation d'une réalité trop âpre. D'autre part, les Français ont eux aussi souffert pendant la guerre. L'Occupation, les restrictions, la peur de la Gestapo, des SS, de la Wehrmacht, des bombardements... Et cette souffrance provient de la défaite de 1940, remettant ainsi en cause les soldats.

Enfin, la souffrance des PG est remise en cause étant comparée à celles des déportés. La période d'après-guerre est marquée par la découverte des crimes nazis. L'opinion publique prend connaissance des camps de concentration et d'extermination, apprend l'horreur vécue par des millions de déportés. Que vaut la souffrance d'un PG à côté de celle d'un déporté ? Georges Hyvernaud s'est vu imposer cette distinction d'emblée par ses proches : «*Ils me demandent si j'ai maigri. Ils me disent : « Les prisonniers, ce n'était pas comme les déportés. « Je réponds : « Bien sûr, ce n'était pas la même chose »*»<sup>109</sup>.

Cet auteur écrit, plein d'amertume, le décalage qui existe à nouveau entre les prisonniers et ceux qui n'ont pas connu l'épreuve de la captivité. Eux connaissent la douleur ; les autres sont marqués par celle des déportés,

<sup>107</sup> Michel DAUDEY, *op. cit.*, p. 240.

<sup>108</sup> Jacques ZIMMERMANN, *op. cit.*, p. 22.

<sup>109</sup> Georges HYVERNAUD, *La peau et les os, op. cit.*, p. 20.

<sup>110</sup> Georges HYVERNAUD, *La peau et les os, op. cit.*, p. 31.

<sup>111</sup> Christophe LEWIN, *op. cit.*, p. 101.



atroce. Ils ne peuvent comprendre réellement ce qu'a été la souffrance de la captivité.

*«Et puis les gens sont devenus difficiles sur la souffrance des autres. Pour qu'ils la comprennent, et encore, il faut qu'elle saigne et crie à leur tordre les tripes. Nous n'avons à offrir, nous autres, qu'une médiocre souffrance croupissante et avachie. Pas dramatique, pas héroïque du tout. Une souffrance dont on ne peut pas être fier. Quelques coups de pieds au cul, quelques coups de crosse, au bout du compte ce n'est pas grand chose. L'expérience de l'humiliation n'est pas grand chose. Sauf pour celui qui est dedans, bien entendu : celui-là ne s'en débarrassera plus. Quand une fois une certaine confiance qu'on avait en soi et en l'homme a été ruinée, il n'y a pas de remède»<sup>110</sup>.*

Cette souffrance est difficile à assumer. Elle n'est pas «éclatante» ; elle n'est pas une évidence comme celle des déportés. C'est pourquoi les prisonniers ont écrit leur expérience de la captivité : pour faire comprendre aux «non-initiés» qu'ils ont souffert, même si c'est à un moindre degré que les déportés. Ils veulent montrer qu'ils sont, eux aussi, des victimes. Si leur souffrance est moindre, elle n'en est pas moins réelle. Ainsi, écrire un récit de captivité, c'est rendre intelligible la souffrance des PG.

Nous pouvons penser que cet enjeu s'intensifie avec l'accroissement du mouvement mémoriel de la Shoah. En effet, les récits écrits dans les années 1980 et 1990 développent davantage les sentiments des auteurs, et insistent plus lourdement sur la souffrance ressentie. Nous avons déjà évoqué le rôle de la mémoire qui, au fil du temps, rend plus flous les faits et renforce les sentiments. Il nous est difficile de déterminer la part de ces deux phénomènes dans ce constat, en revanche il n'en reste pas moins que les récits écrits plus tardivement sem-

blent accorder plus d'importance au ressenti.

### 3. L'enjeu du devoir de mémoire

*«Il est normal que l'homme qui a souffert, qui a connu la misère, qui a perdu des années de sa vie, aspire à ce que son expérience du malheur ait un sens. Comment donc s'étonner du fait que les PG rentrèrent chez eux persuadés d'être les porteurs d'un message universel ?»<sup>111</sup>.*

Quelque soit le temps de l'écriture, les auteurs souhaitent tous enseigner aux jeunes générations les leçons de la captivité. Il s'agit pour chacun d'une leçon de vie, des valeurs étudiées précédemment mais aussi de la capacité à apprécier le bonheur d'une vie simple. Par ailleurs, avec le temps, les récits écrits dans les années 1980, 1990 se veulent porteur d'un message supplémentaire que nous appellerons «devoir de mémoire».

Les récits qui abordent cette question sont ceux écrits dans les années 1980, 1990. En effet comme l'indique Annette Wiewiorka, le témoin s'inscrit dans son temps. Le mouvement mémoriel de la Shoah et celui des anciens combattants battent alors leur plein. Les PG veulent exister dans la mémoire nationale, ne pas être oubliés, de manière à ce que leurs enseignements soient entendus, et notamment leur message de paix tel que l'entrevoit Michel Daudey :

*«On peut dire que la fin de la guerre signe la victoire du bien contre le mal. Il est important que les générations futures gardent cette idée en mémoire et c'est pourquoi il faut absolument que les témoins racontent ce qu'ils ont vu et subi. [...] Aussi, les anciens combattants doivent-ils perpétuer le souvenir des camarades morts, ils ne doivent pas se replier sur eux-mêmes mais faire passer un message de paix et de liberté. [...] Cette grande tragédie qui a sensibilisé nos vies, dont la cruauté a paru extrême à beaucoup, a coûté la vie à un trop grand nombre. Faisons en*

sorte que de tels drames ne se reproduisent plus»<sup>112</sup>.

C'est ce qu'Emmanuel Kattan<sup>113</sup> appelle «fonction pédagogique» du devoir de mémoire, insistant sur le rôle préventif du souvenir. Jacques Zimmermann est également convaincu de la nécessité de tirer des leçons du passé et déplore le fait que les Français n'aient pas su apprendre de l'expérience des soldats de la Grande Guerre : «[...] comme ceux de l'autre guerre que nous n'avons pas écouté, et alors nous sommes là»<sup>114</sup>.

Par ailleurs, les prisonniers ont une vision des Allemands qui est différente de celle qu'ont les Français qui ont vécu l'Occupation. Les prisonniers voient la population allemande sous un autre regard et tentent d'imposer cette image afin de se rapprocher des Allemands et d'éviter de nouvelles guerres. Christophe Lewin explique comment les prisonniers ont alors contribué au rapprochement avec l'Allemagne :

«La mentalité «prisonnier» implique aussi une certaine idée de l'Allemagne et des Allemands, différente de celle que partageait après la guerre la majorité des Français. [...] Apportant à leur pays la part de connaissances et de compréhension qui sert à balayer les stéréotypes, les PG français allaient contribuer à l'effacement de haine, à l'entente et à la coopération future des deux pays»<sup>115</sup>.

Certains auteurs évoquent la nécessité de se rapprocher de l'Allemagne, tel que René Dufour (1982) : «Aujourd'hui le rapprochement avec le peuple allemand me paraît salutaire et souhaitable»<sup>116</sup>. Michel Daudey

(1996) consacre, à la fin de son récit, un chapitre intitulé «Regard sur l'Allemagne» à l'image qu'il se fait des Allemands et à la nécessité de fonder l'Europe pour éviter de tels drames. Il termine ainsi son chapitre :

«A présent, si nous voulons éviter le renouvellement des conflits, il faut mettre un terme à l'hostilité et les anciens combattants se doivent de contribuer à la paix dans le monde en s'appuyant sur une solidarité internationale. De très nombreux jumelages ont été créés, des semaines « franco-allemandes » de la jeunesse sont organisées chaque année. Quel chemin parcouru depuis 1945 ! Continuons dans le même sens vers l'Europe !»<sup>117</sup>.

Les prisonniers s'attribuent alors un rôle important : celui d'unir les peuples. Ils sont un des liens entre l'Allemagne et la France et veulent le faire savoir en écrivant des récits de captivité dans lesquels ils exposent leur point de vue fort de leur expérience. Les prisonniers entendent bien prendre une place dans la société française. Certes ils ne retrouveront pas la place qu'ils ont laissée en partant en Allemagne, mais ils en ont une autre à construire et les récits participent de cette reconstruction personnelle et collective.

Pour conclure sur le paradoxe du récit de captivité, nous n'évoquerons qu'un récit : *Rawa-Ruska*. Ce récit est le *comble* du récit de captivité. Il a en effet été écrit par Lucien Mertens et Jean Poindessault. Les deux auteurs ne forment plus qu'un. Le récit raconte leur vie, leur expérience de la captivité. La dimension individuelle apparaît à travers le «je» parfois usité, où les deux auteurs témoignent à tour de rôle de certains épisodes. Tous deux ont le sentiment d'avoir

<sup>112</sup> Michel DAUDEY, *op. cit.*, p. 250-251.

<sup>113</sup> Emmanuel KATTAN, *Penser le devoir de mémoire*, PUF, Questions d'éthique, 2002, 153 p., introduction.

<sup>114</sup> Jacques ZIMMERMANN, *op. cit.*, p. 64.

<sup>115</sup> Christophe LEWIN, *op. cit.*, p. 100.

<sup>116</sup> René DUFOUR, *op. cit.*, p. 159 épilogue.

<sup>117</sup> Michel DAUDEY, *op. cit.*, p. 254.

vécu la même expérience et en témoignent ensemble. Le récit de captivité, du genre autobiographique, tolère même la co-écriture. L'histoire d'une captivité est, dans l'esprit PG, l'histoire de la captivité.

## Bibliographie

### Partie 1

#### SOURCES

AMBRIERE (Francis), *Les grandes vacances 1939-1945*, Paris, Les éditions de la nouvelle France, 1946, 423 p.

BENDER (Charles), *Ni des héros, ni des lâches et nous étions 1 500 000, 27 août 1939 - 29 mars 1945*, dactylographié, année non précisée, 230 p.

BRUYEZ (Robert), «Une histoire d'amour», in *Les KG parlent*, Denoël, 1965, pp. 52-59.

DASSART (André), *J'étais un prisonnier*, Alger, Office d'éditions et de publicité, 1945, 222 p.

DAUDEY (Michel), *Souvenirs de guerre et de captivité*, Besançon, Character's, 1996, 254 p.

DUFOUR (René), *Captivité et évasions au pays des Sudètes*, Editions Marque-Maillard, 1982, 162 p.

FRAISSE (Paul), *Ecrits de captivité : 1940-1943*, Editions de la Maison des Sciences de l'homme, 1991, 175 p.

GAULT (André), *Frieda, récit d'un prisonnier de guerre*, Le Mans, Editions Cénomane, 1995, 157 p.

HYVERNAUD (Georges), *La peau et les os*, Paris, Le Dilettante, 1993, 158 p.

HYVERNAUD (Georges), «Lettre à une petite fille», in *Carnets d'oflag*, Paris, Le Dilettante, 1999, pp. 241-250.

IKOR (Roger), «La fuite du temps», in *Les KG parlent*, Denoël, 1965, pp. 68-79.

LE BRIGANT (Général), *Les indomptables*, Paris, Editions Berger-Levrault, 1948, 236 p.

MERTENS (Lucien), POINDESSAULT (Jean), *Rawwa-Ruska le camp de représailles des prisonniers de guerre évadés*, Editions du Cep, 1945, 132 p.

RINGENBACH (André), *Six années pour la patrie, 1939-1945*, Rouen, chez l'auteur, 1967, 288 p.

THIBAUT DE MAISIÈRES (Gilbert), *La clef des champs*, Editions France-Empire, 1968, 314 p.

VIDONNE (Albert), *Le jour de gloire n'est pas arrivé - Le bordel du diable - Survol des années noires*, dactylographié, année non précisée, 137 p.

VITE (Maurice), *Souvenirs de ma drôle de guerre*, dactylographié, 1983 (?), 85 p.

ZIMMERMANN (Jacques), *En revenant des kommandos*, Editions G.P., 1945, 222 p.

### Partie 2

#### ETUDES HISTORIQUES

##### Etudes sur la captivité

BOUDOT (François), «Les prisonniers des Kommandos et l'image de la France», *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 71, janvier 1968, pp. 49-76.

BOUDOT (François), «Le retour des prisonniers de guerre», *La Libération de la France : actes du colloque international tenu à Paris du 28 au 31 octobre 1974, comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale*,

Centre National de la Recherche Scientifique, 1976, pp. 705-719.

BOUDOT (François), «Sur la psychologie du prisonnier : thèse et souvenirs», *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 25, janvier 1957, pp. 88-98.

BRAUDEL (Fernand), «La captivité devant l'histoire», *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 25, janvier 1957, pp. 3-6.

CAZENEUVE (Jean), *Essai sur la psychologie du prisonnier de guerre*, PUF, 1944, 155 p.

COCHET (François), *Les exclus de la victoire*, Paris, S.P.M et Kronos, 1992, 272 p.

COCHET (François), «Retours : des retours «décalsés» : les prisonniers de guerre et les requis du travail», *La France de 1945 : résistances, retours, renaissances*, Caen, Presse Universitaire, 1996, pp. 141-152.

COCHET (François), *Soldats sans armes, La captivité de guerre : une approche culturelle*, Bruxelles, Bruylant, 1998, 463 p.

D'HOOP (Jean-Marie), «Les évasions», *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 25, janvier 1957, pp. 66-77.

D'HOOP (Jean-Marie), «Propagande et attitudes politiques dans les camps de prisonniers : le cas des Oflags», *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 122, avril 1981, pp. 3-26.

D'HOOP (Jean-Marie), «Les prisonniers français et la communauté rurale allemande (1940-1945)», *Revue Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 147, juillet 1987, pp. 31-47.

DURAND (Yves), *Prisonniers de guerre dans les Stalags, les Oflags et les Kommandos, 1939-1945*, Paris, Hachette, 1987, 321 p.

DURAND (Yves), *La captivité - Histoire des prisonniers de guerre français 1939-1945*, Édité par la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre et

Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, 1980, 542 p.

GASCAR (Pierre), *Histoire de la captivité des Français en Allemagne (1939-1945)*, Gallimard, 1967, 317 p.

GUILLIOT (David), *Le camp de réfractaires de Kobierzyn à travers ses journaux : le Crack et l'Étape (1942-1944)*, Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine sous la direction de Monsieur François Marcot, 2001, 140 p.

LEWIN (Christophe), *Le retour des prisonniers de guerre français : naissance et développement de la FNPG combattante 1944-1952*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986, 335 p.

MOREAU (Jean-Bernard), *Attitudes, moral et opinions des officiers français prisonniers de guerre en Allemagne (1940-1945)*, 3 volumes, thèse pour obtenir le grade de Docteur de l'Université Paris-Sorbonne, 2001, 788 p.

MORET-BAILLY (Jean), «Grandes vacances et vie de château», *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n°25, janvier 1957, pp. 102-103.

SERRE (Marie-Laure), *Le camp de Rawka-Ruska à travers la mémoire des survivants*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Monsieur Olivier Dumoulin, Université de Rouen, 1996, 147 p.

## 2. Etudes sur la mémoire

AUBRAC (Lucie), «Transmission du savoir historique et mémoire : la vocation pédagogique du témoignage», in *Les images collectives de la Résistance, Territoires contemporains, Cahier de l'IMC*, n° spécial, n° 3, 1996, pp. 73-76.

BARCELLINI (Serge), «Les politiques de la mémoire - Du droit au souvenir au devoir de mémoire», *Cahier français*, n° 303, 2000, p. 24-27.

CANDAU (Joël), *Anthropologie de la mémoire*, Paris, PUF, Que sais-je ?, 1996, 128 p.

DOSSE (François), «La mémoire fragmentée - Paul Ricœur : entre mémoire, histoire et oubli», *Cahier français*, n° 303, 2000, pp. 15-21.

FRANK (Robert), «La mémoire dans tous ses états, La France des années noires : la mémoire empoisonnée», *Cahier français*, n° 303, 2000, pp. 56-65.

HALBWACHS (Maurice), *La mémoire collective*, Albin Michel, 1997, 295 p.

HALBWACHS (Maurice), *Les cadres sociaux de la mémoire*, Albin Michel, 1994, 367 p.

KATTAN (Emmanuel), *Penser le devoir de mémoire*, PUF, Questions d'éthique, 2002, 153 p.

LAVABRE (Marie-Claire) «La mémoire fragmentée - Peut-on agir sur la mémoire ?», *Cahier français*, n° 303, 2000, pp. 8-13.

LE GOFF (Jacques), *Histoire et mémoire*, Gallimard, Folio histoire, 1988, 406 p.

NORA (Pierre), «Entre mémoire et histoire» in *Les lieux de mémoire I La République*, Paris, Gallimard, 1984, XLII - 74 p.

TODOROV (Tzvetan), *Les abus de la mémoire*, Arléa, 1995, 61 p.

WIEVIORKA (Annette), *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998, 187 p.

### 3. Etudes sur les représentations

LABORIE (Pierre), *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Seuil, L'univers historique, 1990, 405 p.

PROST (Antoine), «Sociale et culturelle, indissociablement» in RIOUX (Jean-Pierre), SIRINELLI (Jean-François) [dir.], *Pour une histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, 1996, pp. 137-146.

## Synthese :

De gevangenschap van de Franse soldaten tijdens de jaren 1939-1945 is een uniek gegeven rekening houdend met het aantal mannen die gedwongen meegevoerd en opgesloten werden in een vijandelijk land. Van de 1.800.000 Franse soldaten belandden er 1.600.000 in een Duits gevangenenkamp. Zo'n 1.000.000 onder hen verbleven er zelfs gedurende vijf jaar. Het voorliggende artikel geeft een beeld van hun gevangenschap aan de hand van achttien persoonlijke verslagen die tijdens of na de oorlog geschreven zijn en die bewaard worden in het Documentatiecentrum van het Museum van het Verzet te Besançon. Het merendeel van de bestudeerde auteurs zijn gewezen gevangenen van een Oflag (kamp voor officieren), een Stalag (kamp voor onderofficieren en soldaten) of een strafkamp voor ontsnapte officieren. De studie gaat nader in op de intieme dimensie van de verslagen en analyseert de verhalen, die soms zelfs in naam van andere gevangenen werden opgeschreven. De analyse gaat ook nader in op de schriftuur van de tekst, op de voorstellingsswijze van de gevangenschap en het opzet van de tekst.